

RAPPORT D'ACTIVITES 2016



Une solidarité qui
handi long !

Service d'aide précoce, d'accompagnement et d'accueil familial
agrée par la COCOF - Service Public Francophone Bruxellois

22, rue Martin V – 1200 Bruxelles



Remerciements

Nous remercions très sincèrement notre Ministre de tutelle, Madame Fremault, pour son appui et l'intérêt qu'elle porte au secteur du handicap.

Merci à la Commission Communautaire Française, notre organisme subsidiant, sans qui aucun accueil familial, aucun accompagnement ne pourraient avoir lieu ainsi qu'Actiris grâce à qui nous disposons de l'encadrement assurant l'accueil des enfants lors des journées de loisir.

Merci à Madame Laanan, Ministre-Présidente du Gouvernement Francophone Bruxellois, et à son cabinet pour son soutien dans le cadre du projet OCAPI.

Nous remercions tout spécialement la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et son Bourgmestre, Monsieur Maingain qui nous a honorés en choisissant Famisol comme association « Coup de Cœur 2017 »

Merci aux donateurs pour la confiance qu'ils nous accordent et pour leur générosité qui nous permet d'améliorer matériellement l'accueil des enfants et de leur famille.

Merci aux volontaires qui rendent possibles les accueils en « parrainage », en « journées loisir » et sont source de tant de belles rencontres.

Merci à nos voisins et collègues de « Comprendre et Parler », du « CREB - Woluwe » et « l'IRAHM » qui nous offrent l'accès à leur lieu quand nous en avons besoin.

ET enfin et surtout, merci aux enfants et à leurs familles pour la confiance qu'ils nous témoignent.

A tous, chaleureusement merci !

Introduction	5
1ère partie : Présentation générale du service	8
<i>Dénomination de l'ASBL</i>	8
<i>Personne de contact</i>	8
<i>Objet social (extrait des statuts publiés au Moniteur belge)</i>	8
<i>Public cible</i>	8
<i>L'agrément de Famisol</i>	9
2ème partie : Présentation des activités menées en 2016	11
<i>2.1. Missions principales</i>	11
2.1.1. Présentation globale du public accompagné	11
a/ Début et fin d'accompagnement	13
b/ Distribution des âges des enfants en accompagnement	14
c/ Répartition géographique	15
d/ Répartition par sexe	15
e/Classification par type de déficience	15
f/ Origine des demandes	16
2.1.2. Nature des demandes et domaines d'accompagnement	17
a/ L'accueil familial	18
<i>2.2. Mission complémentaire</i>	21
2.2.1. Les enfants	22
2.2.2. Les encadrants volontaires	24
2.2.3. Les activités	26
2.2.4. Conclusion	27
<i>2.3. Mission transversale : la communication</i>	28
<i>2.4. Autres axes de travail</i>	31
L'ASAH :	31
OCAPI :	31
AFEA	32
La CODE :	32
Le Réseau 2 :	32
Le soin institutionnel :	34
Le Café des Parents de FAMISOL:	36

3ème partie : Formations suivies par le personnel	37
4ème partie : Conclusions générales et perspectives	44
Annexes	47
<i>Les membres fondateurs</i>	47
<i>Le conseil d'administration</i>	47
<i>L'équipe</i>	48
<i>Historique</i>	49
<i>20 ans, Heureux Anniversaire FAMISOL ! Evolution des suivis depuis l'origine.</i>	54
<i>Les domaines de l'accompagnement</i>	55
<i>Activités des JF en 2016</i>	59
<i>Le Réseau 2, qu'en dire, qu'en faire ?</i>	61
<i>La Main à l'Oreille</i>	64
<i>Participation du Docteur Belpaire aux réunions de la Commission Subrégionale du Brabant Wallon et à celles de l'Association belge de Neuropédiatrie</i>	66
<i>Invitation au Café des parents</i>	67
<i>2ème Journées Internationales du PARNASSE-ISEI</i>	68
<i>Colloque de l'AP3 : Le Burn-out parental existe-t'il ?</i>	69
<i>Atmosphère, atmosphère ...</i>	70
<i>OCAPI : Rapport d'activités 2016</i>	71

Introduction

Le vent nous porte...
Toujours d'après Noir Désir

Atmosphère, atmosphère...
Pour le plaisir, en hommage au film de M. Carné : « Hôtel du Nord »

Si l'atmosphère est indispensable à la vie sur terre, nous avons besoin pour notre travail d'équipe, d'une **ambiance** qui soit propice à la réflexion, à l'interpellation réciproque et confiante, à la prise de risque, à la créativité, à l'appui des collègues et au recours à ceux-ci.

L'ambiance, c'est peut-être le vent qui nous porte d'une année à l'autre et qui nous a accompagnés cette année encore.

Nous nous y sommes attachés, comme on le lira dans divers paragraphes de ce rapport, en tant qu'objet de réflexion. Si l'ambiance nous entoure, nous l'avons en retour, entourée de tous nos soins !

Le travail de l'ambiance n'empêche pas de rire, tout au contraire !

Ainsi, cette année a été d'emblée à la fête :

Famisol a 20 ans, Hip, hip, hip ; hurra !

Il a régné une effervescence dans nos locaux afin de retrouver les anciens et d'inviter enfants et parents, d'aujourd'hui et d'hier, ainsi que toutes les personnes que leurs pas ont mené un jour à Famisol. Cela a été l'occasion de retrouvailles touchantes au cours de nos deux grands rendez-vous festifs annuels, encore plus festifs en 2016, comme on peut l'imaginer : le goûter et le barbecue.

Bien du chemin a été parcouru depuis les débuts. Les activités se sont diversifiées et professionnalisées au fil du temps, suivant en cela une évolution guidée par la rencontre chaque fois singulière avec les familles. On verra, dans la partie « accompagnement », l'expansion prise par le suivi des enfants, expansion qui à personnel quasi identique, témoigne d'une ambiance pour le moins porteuse.

Les méthodes de travail et leur conceptualisation ont suivi le même chemin, pour être ce qu'elles sont aujourd'hui. Sauf accident, rien n'étant jamais acquis, à l'image de notre dynamique

de fonctionnement actuelle, loin d'être figées ; elles évolueront dans le futur, comme elles l'ont fait par le passé.

D'une façon remarquable, Famisol a pu se questionner, se remettre en question et se renouveler.

Pas pour le plaisir de l'innovation, qui, en soi, n'est pas une valeur ajoutée si l'on pense au « changement pour le changement ».

Famisol, en effet, a innové quand elle a dû inventer des solutions pour résoudre des problèmes.

Ce fut le cas cette année qui nous a vus notamment modifier notre **cadre d'accueil** des jeunes **en JF dièse** (voir ce paragraphe), pour l'adapter aux jeunes, plutôt que de chercher à « adapter » les jeunes au cadre et nous « épargner » de penser ce dernier.

L'ambiance a été à l'inquiétude et au recueillement également. Il y a eu les attentats du **22 mars**, la recherche tous azimuts de contact avec les collègues en formation ce jour-là pour nous assurer que tous étaient arrivés à bon port. Il y a eu de nouveaux parents s'excusant d'habiter Molenbeek et se demandant si de Woluwe, nous viendrions jusque chez eux (!). Triste.

Cela ne nous a pas empêchés, comme on le verra, ni de participer aux événements de la Cité, ni d'aller à Molenbeek ☺. Nous nous sommes sentis peut-être un peu plus bruxellois que d'habitude, et certainement encore plus proches de ceux que nous côtoyons et que nous aimons.

Pour le reste, **nous continuons de nous étonner** ou plutôt d'être étonnés ! Les familles nous surprennent là où nous ne les attendons pas. Des situations se débloquent, l'inespéré arrive soudain, de nouvelles questions s'ouvrent, de vraies rencontres, inattendues, adviennent. Pas tous les jours bien sûr, mais quand même ! Quelle vie !

Le cadre du volontariat a lui-même évolué vers plus d'engagement de part et d'autre, les liens se sont resserrés nous promettant plus de liberté au bénéfice des enfants.

Le Bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert a illuminé notre fin d'année : Famisol a en effet été choisie comme « coup de cœur du bourgmestre ». L'événement aura lieu en 2017. Voici un bel honneur et un sérieux coup de pouce. Merci Monsieur Maingain !

2016 c'est terminée comme elle a commencé : Famisol a en effet été invitée à intervenir aux deuxièmes journées internationales du Parnasse-Isei consacrées à la diversité, en début d'année, ainsi qu'au colloque de l'AP3 sur le burn out parental, en fin d'année. On en trouvera une trace dans ce rapport ainsi que les programmes en annexes.

Il y a encore beaucoup de choses à dire, mais voici la principale : nous avons, comme nous le rêvions, inauguré le **Café des Parents de Famisol !** Longue vie à lui !

Du côté de l'équipe, un nouveau collègue, Gaétan Genot nous a rejoint à mi-temps en août. Bienvenue à lui !

Il occupe un nouveau poste dédié aux journées loisir et ce grâce à un appel à projet reçu favorablement.

Par la suite, il y a eu des rêves de bébés, d'agrandissement de famille et deux collègues écartées presque simultanément dans l'attente d'un heureux événement.

Et on voudrait que Famisol ne grandisse pas ?!

Bienvenue dès lors aussi aux deux collègues qui les remplacent : Nesrine Mabrouk depuis décembre 2016 et Yousra El Manssouri depuis janvier 2017.

A bientôt au fil de ces pages et bonne lecture.

Pour Famisol,

Gisèle SNYERS
Directrice

1ère partie : Présentation générale du service

Dénomination de l'ASBL

FAMISOL - Familles Solidaires
Siège social et d'activité: 22, rue Martin V à 1200 Bruxelles
Tél. : 02 / 771. 91.14
Courriel : info@famisol.be
Site Internet : www.famisol.be

Personne de contact

Gisèle SNYERS - Directrice
Tél. : 02 / 771. 91. 14
Courriel : g.snyers@famisol.be

Objet social (extrait des statuts publiés au Moniteur belge)

« L'association sans but lucratif (asbl) est constituée dans le but de :

- Fournir des services d'accompagnement et d'accueil familial aux enfants porteurs d'un handicap, âgés de 0 à 18 ans et à leur famille.
- Organiser des activités de loisirs pour les enfants porteurs d'un handicap, âgés de 0 à 18 ans.
- L'objectif de ces services est d'offrir du répit aux familles, de permettre à l'enfant porteur d'un handicap de créer des relations en dehors de son cadre familial et de contribuer à son épanouissement. Dans la poursuite de ce but, l'association pourra faire toutes opérations généralement quelconques. L'association est constituée pour une durée illimitée. »

Public cible

Famisol s'adresse aux enfants depuis la naissance jusqu'à la majorité, quel que soit le type de déficience, diagnostiquée ou en cours de bilan **et** à leurs parents dès avant la naissance. Notre objet est de favoriser l'épanouissement de l'enfant dans sa singularité et d'épauler, pour ce faire, ses parents, dans le cadre d'une indispensable relation de partenariat.

L'agrément de Famisol

Cet agrément comprend **trois missions principales** et **une mission complémentaire**.

Ainsi, Famisol est agréé pour les **Missions 1, 2 et 4¹** du décret du 4/03/1999 art 45

-Les missions principales répondent :

- 1° à l'aide précoce pour enfants handicapés et leur famille
- 2° au prolongement de l'aide précoce pour enfants handicapés en âge scolaire
- 4° au placement familial (terme légal auquel nous préférons celui d'« accueil familial »)

Et se déclinent selon les **Catégories : 3 et 5** (Art.2 de l'arrêté 2015/802)

Dès lors, Famisol est agréé en tant que **Service d'Accompagnement et d'Aide précoce**, en faveur d'au moins **40 personnes handicapées** » (cat. 3) et assure, en outre, la mission **d'Accueil familial** en opérant à « la **sélection des familles d'accueil²** en veillant particulièrement à leur capacité de développer un accueil correspondant aux besoins de la personne handicapée. » (cat.5)

Par ailleurs, aux termes de l'article 45 du décret, Famisol veille également, au travers de ses missions, **à participer à une sensibilisation collective de toute personne en relation avec la personne handicapée.**

¹ Aux termes de l'article 45 du Décret du 4 mars 1999 relatif à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées (« décret »), « ils ont pour mission :

1° (Mission 1) : Lorsqu'ils accueillent des enfants handicapés en bas âge et leur famille, parfois même avant la naissance, d'assurer **une aide précoce**, soit une aide éducative, psychologique et sociale à l'enfant et à sa famille ainsi qu'une aide technique par un soutien individualisé à domicile et dans différents lieux de vie ;

2° (Mission 2) : Lorsqu'ils accompagnent l'enfant handicapé **en âge scolaire**, d'assurer un prolongement à l'aide précoce élaborée pour les enfants en bas âge en accentuant petit à petit la relation enfant-famille-école et d'encadrer la scolarité au niveau psychologique, identitaire et relationnel ; (..).

4° (Mission 4) : Lorsqu'ils assurent le placement familial, d'organiser conjointement à l'accompagnement, la recherche et la sélection des familles d'accueil. »

² Les familles d'accueil sont nommées « familles de parrainage » par Famisol, ce qui reflète l'accueil bienveillant et l'intérêt qu'elles portent aux enfants.

-La mission complémentaire répond :

aux loisirs pour enfants et adolescents (Art.10,§ 1,3° de l'arrêté du 22 mai 2008 repris dans l'art. 2 de l'arrêté 2015/802)

Il en résulte que **chaque fin de semaine**, le samedi et/ou le dimanche, l'équipe de Famisol **accueille des enfants en groupe** pour proposer une journée conviviale de détente et de rencontre grâce à la participation précieuse de volontaires et ce tout au long de l'année.

Cette mission complémentaire, qui s'inscrit résolument dans l'optique de « répit », d'aide concrète, va bien au-delà du pratique et permet à chacun (enfants, parents, mais aussi volontaires) de repartir un peu plus léger, riche d'un accueil, d'un peu plus d'humanité pour se sentir, en définitive, moins isolé, **relié aux autres, à la société.**

On l'aura compris, pour complémentaire qu'elle soit, cette mission n'est pas détachée de la philosophie de l'accompagnement qui anime Famisol où l'accueil et la mise en lien, l'ouverture à l'autre et à la rencontre sont au cœur même du projet.

Dans la pratique, **les différentes missions s'articulent entre elles** selon un va-et-vient incessant ; va-et-vient qui potentialise et alimente la réflexion que chacune suscite avec pour objectif d'accompagner au mieux -nous l'espérons- les enfants et leurs parents.

2ème partie : Présentation des activités menées en 2016

« Notre mission première, et cela touche toutes nos activités, est d'**accueillir** des personnes qui souffrent et de les accueillir là où elles sont, dans le respect de ce qu'elles sont en mesure de mobiliser, à leur rythme. »

Nous n'avons pas failli à notre objectif cette année encore. En effet, le nombre de situations accueillies est en augmentation de **20%** par rapport à l'an dernier et ce en dépit des aléas que peut connaître une vie d'équipe.

Cet accueil, en effet, ne pourrait être assuré sans **forces vives**, forces vives dont nous avons un besoin constant afin de remplir nos missions.

Je saisis l'occasion afin de souligner le travail accompli par l'équipe. Je félicite cette dernière pour l'engagement dont elle témoigne pour les enfants et leur famille. Cet engagement honore sa fonction, donne âme à son travail et chaleur aux personnes pour qui nous sommes mandatés.

2.1. Missions principales

Il est toujours utile de rappeler qu'en ce qui concerne nos deux missions principales, l'accompagnement des enfants et de leurs parents est au centre du dispositif. Il peut ouvrir à l'accueil familial de courte durée (placement familial), mais pas forcément. Par contre, il n'y a jamais d'accueil familial sans accompagnement en amont, puis conjoint.

En 2016, toutes missions confondues (mission loisir incluse), **149 enfants** ont été reçus à Famisol, avec leurs parents ou adultes tutélaire et ce à la demande de ces derniers. Ils étaient 124 l'an dernier !

2.1.1. Présentation globale du public accompagné

Des 149 enfants toutes missions confondues,

- **145 enfants** auront été **accompagnés** dont
- **101** dans le cadre d'une **convention**
- **12 enfants** l'auront été dans le cadre de **l'accueil familial** de courte durée
- **4 enfants** auront été accueillis **exclusivement** en **mission loisir**

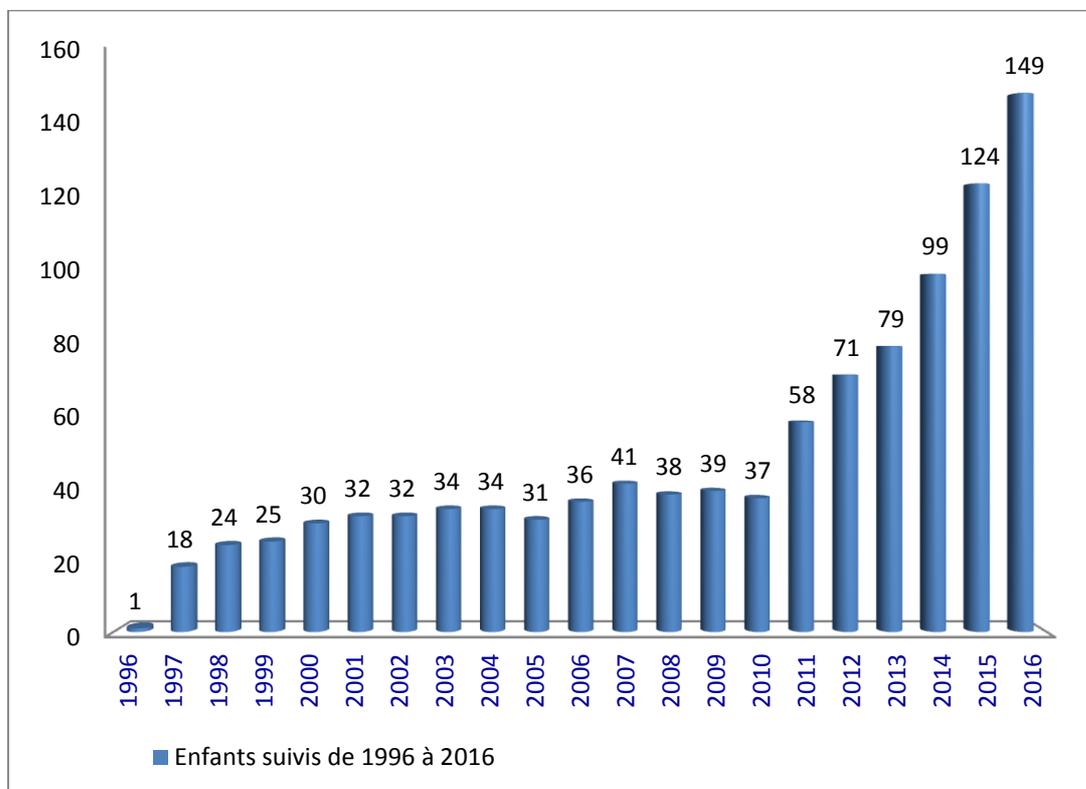
La COCOF - Service Public Francophone Bruxellois trouvera en annexe les tableaux reprenant les données demandées pour les différentes missions.

Fondamentalement, les caractéristiques des enfants et des familles qui constituent la population accueillie par le service restent stables et ce dans la diversité des demandes qui nous sont adressées.

Toutefois, comme on le voit ci-dessous, leur nombre a encore progressé :

- 2010 : 37 enfants
- 2011 : 58 enfants
- 2012 : 71 enfants
- 2013 : 79 enfants
- 2014 : 99 enfants
- 2015 : 124 enfants
- **2016 : 149 enfants**

A l'occasion du vingtième anniversaire de FAMISOL, nous ne résistons pas à vous proposer ci-dessous le tableau de fréquence reprenant les enfants accueillis de l'origine, en 1996 à aujourd'hui. Une belle évolution qui parle d'elle-même, dont les fondateurs ainsi que les pouvoirs subsidiaires, ne pourront que se réjouir et l'équipe, se féliciter !



149 enfants, dont 101 accompagnés dans le cadre d'une convention, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à l'an dernier.

Cette augmentation illustre cette année encore notre politique d'accueil de rencontre, d'écoute, d'orientation et/ou de réorientation des personnes qui font appel à FAMISOL. Elle signe aussi l'engagement de l'équipe sans lequel aucun travail de qualité ne pourrait se faire et elle témoigne d'un fonctionnement institutionnel qui nous porte à l'ouverture et à la créativité.

On notera encore que, toujours par rapport à l'an dernier, 23 familles supplémentaires ont décidé de s'engager conventionnellement avec FAMISOL dans le cadre de l'accompagnement.

Par ailleurs, la « rotation », c'est-à-dire le rapport entre les entrants et les sortants, a remarquablement augmenté.

Voici la photographie que nous pouvons en donner :

a/ Début et fin d'accompagnement

Nous avons reçu **50 nouvelles situations** en 2016, dont **23** le temps de les réorienter ou d'acter leur non désir d'engagement dans un accompagnement. **27** d'entre elles étaient toujours suivies le **1^{er} janvier 2017**, dont 17 dans le cadre d'une convention.

Il y a eu **46 fins d'accompagnement** parmi lesquelles :

- 5 enfants ont été suivis entre 3 et 6 ans
- 6 enfants ont été suivis entre 1 et 3 ans
- 35 enfants, dont un seul conventionné, ont été suivis moins d'un an ; ils étaient 14 l'an dernier.

Comme les années précédentes, ces chiffres indiquent bien **l'effort d'accueil** réalisé par Famisol ainsi que la mobilité, la souplesse, le mouvement introduit par le processus qui permet aux personnes, après avoir été entendues, après avoir été reçues parfois à plusieurs reprises, de décider de s'engager ou non dans le cadre d'une convention.

Ce processus nous paraît fondamental si nous voulons susciter une **relation de partenariat** avec les parents. Il est exigeant pour l'équipe, en matière de ressources personnelles, puisque l'on sait combien les débuts d'accompagnement sont mobilisateurs tant en disponibilité psychique que temporelle et physique. S'il nous arrive parfois de souhaiter poursuivre, ce n'est jamais sans l'assentiment des parents, et c'est fondamental.

Par ailleurs, pour les parents, s'adresser à un service d'accompagnement exige un effort, si pas du courage. Ce n'est jamais une démarche facile que celle de demander de l'aide. C'est pourquoi il nous paraît fondamental d'assurer, dès le premier contact, un accueil de la parole de l'autre par une écoute attentive et attentionnée. Cette écoute touche son but lorsque la personne trouve un peu de paix dans le contact qu'elle vient d'avoir. Même si nous n'avons pu lui apporter de « solution immédiate » au moins s'est-elle sentie entendue et reconnue dans sa parole, ses soucis, sa tristesse, ses questions mais aussi ses joies. Parfois, cela suffit pour que les personnes retrouvent l'énergie qui leur manquait et puissent poursuivre leur cheminement assurées qu'elles pourront, si elles le souhaitent, nous recontacter comme elles viennent de le faire et que nous serons présents. Ceci, certes dans la mesure de nos moyens et **dans toute la mesure** de ceux-ci.

b/ Distribution des âges des enfants en accompagnement

Les classes d'âge au 1^{er} janvier 2016 sont les suivantes :

0-6 ans	46
7-11 ans	45
12-16 ans	42
17-21 ans	12
	145

Notre population rajeunit, ce qui indique le renforcement de l'aide précoce comme thème de travail au sein de la politique *famisolienne*. Nous estimons important de faire place aux tout-petits et d'appuyer leurs parents au plus près du temps de leur demande. Notre objectif est notamment de prévenir des troubles qui pourraient se surajouter et témoigner d'une souffrance psychique évitable par une prise en charge adéquate.

Par rapport à 2015, nous observons en effet une augmentation de 45% du nombre d'accompagnements dans la classe d'âge des 0 - 6 ans où ils sont **14** de plus.

Notons également une augmentation remarquable dans la classe d'âge des 7-11 ans où ils sont **12** de plus.

c/ Répartition géographique

Famisol est et demeure un service résolument bruxellois : 127 enfants y habitent diverses communes de l'agglomération.

Cependant, le service est ouvert aux personnes résidant en périphérie.

C'est ainsi que 6 enfants sont domiciliés en Brabant Wallon et 12 en Brabant Flamand.

d/ Répartition par sexe

105 garçons et 40 filles.

Ce qui reflète la prévalence sexuelle du handicap qui touche effectivement plus les garçons que les filles

e/Classification par type de déficience

01 - Handicap Mental	78
02 - Handicap Physique	25
03 - Handicap de la vue	4
04 - Handicap de l'Ouïe	5
05 - Cérébrolésion (IMC)	8
06 - Autisme	50
07 - Epilepsie	20
08 - Troubles Psy/comportement	18
09 - autres (dysphasie, polyh...)	9
Handicap unique	93
Handicaps multiples	52
Total enfants	145

La tendance des années précédentes se poursuit pour ce qui concerne les rubriques « handicap mental » (+ 16) et « autisme » (+14) qui sont, comme on le voit, en croissance pour notre population.

Comme précédemment, les rubriques « handicaps multiples » et « troubles psychiques », ces derniers entendus comme « souffrance psychique », nous paraissent sous-évalués.

On notera une augmentation de 13 unités tant pour la rubrique handicap unique que pour la rubrique « handicaps multiples » par rapport à 2015.

Le fait d'être un service ouvert, **quel que soit le type de handicap**, nous préserve de toute « sélection diagnostique ». Ce dernier intervient dans nombre de situations comme levier de travail ; comme outil en quelque sorte. Cependant, au-delà de la nature du diagnostic, notre attention se porte sur l'enfant et sur tout ce qui peut être constitutif de son bien-être et de son « allant devenant » (Dolto).

Nous nous attachons dès lors particulièrement à sa personne, mais aussi à son contexte familial et psychosocial.

f/ Origine des demandes

La majorité des envois demeure en lien avec un **réseau professionnel**. Réseau professionnel, lui-même très diversifié, pour partie lié au champ du handicap, mais pas nécessairement puisqu'il ressort également de celui de la santé, de la santé mentale, du social (SAJ et SPJ inclus) ou encore du scolaire (PMS ou école).

Le tam-tam des parents nous amène également de nouvelles demandes.

2.1.2. Nature des demandes et domaines d'accompagnement

La nature des demandes est dynamique par essence. Elle procède d'une **élaboration conjointe** où l'équipe veille à se mettre au diapason des familles afin de les aider à y voir plus clair et ce dans la multiplicité des sentiments que ces dernières traversent.

De ce point de vue, la demande comporte une **part relationnelle fondamentale** ; celle qui nous permet de considérer les personnes, enfant et adulte, dans leur singularité. Les systémiciens diraient que la demande émerge d'une « co-construction ». C'est en tout cas dans le lien qui nous relie qu'elle se donne à connaître, à naître, selon toutes les nuances de notre humanité.

L'augmentation du nombre d'enfants en accompagnement a pour effet que la demande principale n'est plus limitée à l'accueil familial. Cela ne veut pas dire que le besoin de répit soit absent, mais plutôt, comme on le verra plus loin, qu'il se module autrement. Si tout est loin d'être parfait, et sans nier le chemin qu'il reste à faire, d'autres offres de services ont heureusement été créées ces 20 dernières années et les parents trouvent actuellement plus d'appui pour leur enfant qu'à l'époque de la création de Famisol.

Il demeure que les domaines d'accompagnement sont vastes puisqu'ils répondent de façon personnalisée aux différentes questions qui animent les parents dans leur désir d'élever au mieux leur enfant.

De façon succincte, il peut s'agir de :

- La santé de l'enfant et de l'aide médicale à mettre en place ;
- Du diagnostic, mais aussi de la modulation de celui-ci dans le cas particulier de leur enfant ;
- Du pronostic évolutif ;
- De l'inquiétude par rapport au devenir de l'enfant, de celui de la famille (couple parental, fratrie) ;
- De la solitude éprouvée et du sentiment d'isolement qui peut en résulter ;
- De l'aide matérielle à laquelle ils peuvent prétendre (et à toutes les arcanes administratives pour en bénéficier) ;
- De soutien psycho-social et d'orientation ;
- D'orientation encore quant aux lieux d'accueil (crèches, écoles, centres de jour, centres d'hébergement, pensionnats, accueil extra-scolaire, loisirs adaptés etc.) ;

- De remobilisation de la pensée et des affects ;
- De reconnaissance des aptitudes et capacités des uns et des autres ;
- De réassurance par rapport aux solutions créées par les parents, par l'enfant ;
- De faire naître des occasions de rencontres et soutenir la création de liens ;
- D'écoute -ce qui demanderait un chapitre en soit- et d'offre d'un espace d'élaboration ;
- De création de solutions singulières non encore imaginées puisqu'elles ne peuvent naître que d'une rencontre ;
- ...

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et nous serons heureux de l'étoffer lors de l'assemblée générale, si tel est le désir de ses membres.

Une constante transversale anime l'équipe de Famisol dans ces différentes questions. Il s'agit de l'investissement et de l'intérêt de cette dernière pour les personnes. L'intérêt pour l'autre en effet, ouvre à l'écoute qui elle-même suscite la parole. En d'autres mots, il n'y a pas de parole sans écoute. Et cette parole vraie, lorsqu'elle a trouvé accueil, procure allègement et regain d'énergie.

a/ L'accueil familial

Sur les 12 enfants pour qui nous avons été concernés par l'accueil familial, **7** auront été effectivement accueillis en 2016. Nous sommes dès lors en recherche de cinq familles de parrainage supplémentaires.

D'une façon générale, 2016 s'est ouvert sous les meilleures auspices dans ce domaine. C'est ainsi que nous avons reçu 13 demandes de contact de **candidats accueillants**, quasi le double de l'an dernier (7 demandes) !

Cela demeure insuffisant, mais, dans le paysage actuel de pénurie de cœurs généreux prêts à partager de leur temps, nous les valorisons encore plus !

Ces treize contacts ont permis 5 rencontres, dont 4 se poursuivent encore à l'heure de rédiger ce rapport et dont une a été réorientée vers nos collègues wallons d'AFEFA (association de fait réunissant les services d'accueil familial de la fédération Wallonie – Bruxelles) pour des questions de proximité géographique.

Comme nous le disions l'an dernier, « L'objectif de ces rencontres est de bien faire connaissance avec les personnes, de comprendre leurs

motivations et attentes et de réfléchir à l'adéquation du projet par rapport au bien-être de l'enfant. Nous sommes attentifs aussi au moment de la demande dans le parcours de vie des personnes aux possibilités et aux limites que chacun présente. Toutes ces questions sont travaillées avec les personnes candidates. »

C'est un processus délicat, centré sur l'intérêt de l'enfant, mais aussi sur les bénéfices que le processus doit pouvoir apporter aux familles d'accueil. D'une certaine façon, c'est l'investissement de ces derniers qui leur offrira le support, le réceptacle, à la satisfaction, et aux joies de l'accueil. C'est encore cet investissement qui leur permettra de dépasser les difficultés qui se présenteront et qui, comme les joies, sont inhérentes au parcours d'accueil.

Ce processus imprescriptible, aussi soigné soit-il, ne garantit pas pour autant l'aboutissement d'un accueil. De nombreuses variables entrent en jeu et tant les parents que les familles d'accueil peuvent toujours se rétracter. Il est important en effet que cette démarche procède, pour les uns et les autres, d'un choix éclairé, réfléchi et libre.

Il résulte que si nous œuvrons sans compter, nous ne pouvons, et c'est très bien ainsi, maîtriser la totalité du processus.

Une part non négligeable du travail demeure invisible. Il en va en amont, du travail de sensibilisation des citoyens à l'accueil de la personne avec handicap, le travail de communication pour nous faire connaître d'un public le plus large possible en tant que service d'accompagnement et d'accueil familial. Citons aussi les campagnes ciblées pour l'accueil d'un enfant particulier, les échanges avec nos collègues des autres services d'accueil familial et la mutualisation de nos énergies respectives. Vient ensuite le travail de « sélection » des candidats, en ayant toujours présent à l'esprit l'intérêt de l'enfant.

Comme nous le disions l'an dernier, il s'agit d'un processus délicat qui demande beaucoup de soin avec tous les partenaires potentiels, parents et enfant inclus.

Du côté de l'enfant, l'accueil familial poursuit différents objectifs dont celui de contribuer à son développement psycho-social, à sa place en tant qu'être social, de lui permettre de rencontrer d'autres modes de vie, et, plus simplement et tellement précieux : **d'être invité**. Invité à ce qui nous rend vivant et membre de la communauté des hommes : la rencontre, le partage.

On trouvera en annexe les domaines d'accompagnement, développés dans le rapport de l'an dernier et toujours d'actualité, à l'heure de rédiger ces notes.

La COCOF - Service Public Francophone Bruxellois trouvera le tableau reprenant les données de l'accueil familial de courte durée en annexe.

Voici une sélection succincte des données

1/ En ce qui concerne la **distribution des âges au 1^{er} janvier 2016** :

0-6 ans	1
7-11 ans	2
12-16 ans	6
17-21 ans	3

On voit que l'accueil familial concerne majoritairement la classe d'âge des 12-16 ans.

2/ La **localisation des familles d'accueil** ne présente pas de différence significative par rapport aux années précédentes. Si les enfants sont majoritairement bruxellois, les familles d'accueil le sont un tout petit peu moins. Ainsi, 3 sont localisées à Bruxelles, 2 en Région wallonne et 2 en Région flamande.

3/ La population bénéficiaire ne se distingue pas particulièrement des autres enfants en accompagnement. Toutefois il y a nettement moins d'enfants porteurs d'autisme dans cet échantillon, ce qui se comprend vu le type de problématique.

On trouvera en annexe les notes développées l'an dernier quant à divers aspects de l'accompagnement toujours valables aujourd'hui.

2.2. Mission complémentaire

Loisirs pour enfants et adolescents (Art. 10/§1/3°)

Les journées Famisol (« JF ») consistent en un projet de loisir en groupe proposé aux enfants et aux jeunes accompagnés ou non par l'asbl, âgés de 5 à 18 ans, tous rythmes confondus. Les JF sont organisées **plusieurs samedis et dimanches par mois**.

Elles proposent des activités diverses, coordonnées et animées par des professionnels de l'équipe, et imaginées avec une visée de **qualité d'accueil et de rencontres conviviales**.

Vu la diversité des situations et l'hétérogénéité du groupe, cela tient parfois de la gageure et, en même temps, chaque journée étant unique dans son déroulement, elle fait appel à notre créativité, ce qui garantit la dynamique du projet, toujours renouvelée.

Des personnes **volontaires**, y participent certes selon leur disponibilité, mais aussi selon un cadre qui les invite à s'engager dans une régularité précieuse pour l'accueil des enfants. Comme indiqué plus bas, ils sont soutenus activement par les professionnels tout au long de leur cheminement et du développement de leur intérêt pour ce volontariat.

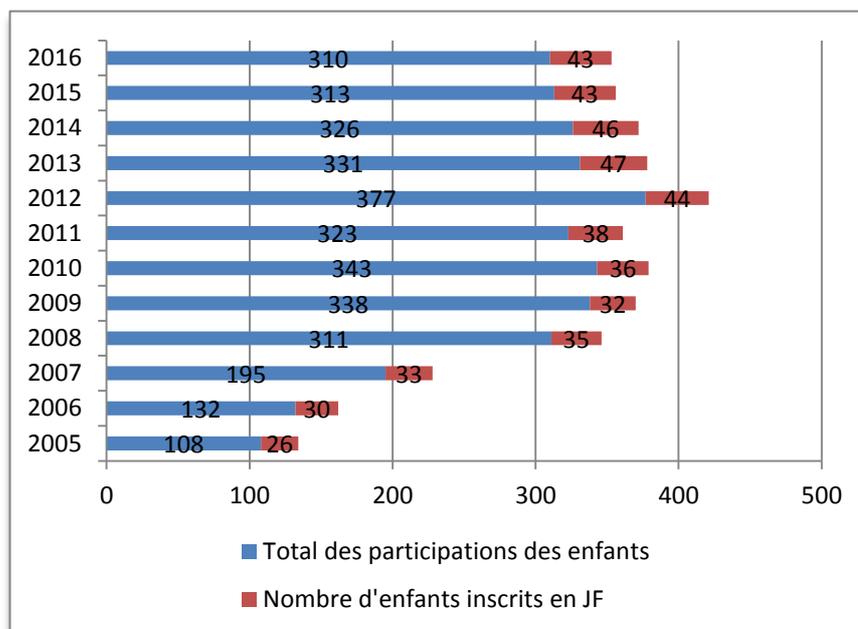
Le projet fut initié et pré-évalué en 2004, puis subsidié en initiative dès 2005 avec l'engagement d'une personne à mi-temps pour sa coordination. Depuis, le projet a été intégré dans les missions de l'asbl, et évolue chaque année pour répondre quantitativement et qualitativement à la large demande émanant des enfants et leurs parents.

Depuis 2008, trois personnes à mi-temps "co-organiment" ces journées d'accueil de groupe. **En 2016**, un mi-temps supplémentaire a rejoint le « team » auquel se joignent ponctuellement, mais aussi avec régularité des collègues de l'accompagnement.

Par ailleurs, l'équipe des JF accueille annuellement des **stagiaires** dans le projet : de futurs éducateurs spécialisés, mais aussi de futurs assistants sociaux, psychologues, assistants en psycho ou encore infirmiers, suivis dans leur stage par d'autres collègues dans le cadre de l'accompagnement.

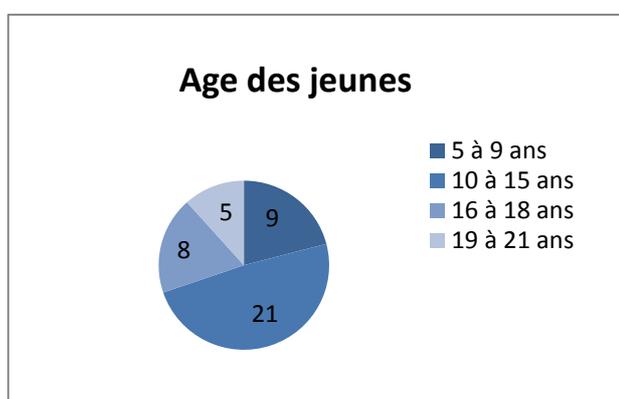
2.2.1. Les enfants

43 enfants étaient inscrits aux journées Famisol en 2016, comptabilisant **310 participations** au total.



Sur ces 43 enfants :

- 3 enfants, de 5, 6 et 8 ans ont été accueillis dans le projet des JF ;
- 3 jeunes ont atteint l'âge de 18 ans, et ont poursuivi leurs participations « JF-Silex-Ricochet » ;
- 1 jeune a atteint 16 ans et a commencé ses participations aux « JF-Silex-Ricochet » ;
- 1 jeune de 21 ans a cessé ses participations aux « JF-Silex-Ricochet » ;
- 2 n'ont participé à aucune activité.



L'accueil de chaque jeune en journée Famisol est le fruit d'une concertation vivace entre les parents et l'équipe, centrée sur les intérêts de l'enfant. Ce dernier est bien entendu lui-même acteur de sa participation au projet des JF. Il est écouté, pendant les journées de loisir comme pendant les temps de bilan.

Il a par exemple été proposé à une maman de revoir à la hausse le nombre des participations de son enfant, passant de 2 à 3JF par 2 mois, afin de favoriser l'«ancrage» de ce dernier au sein du groupe, celui-ci étant différent d'une fois à l'autre.

Avec d'autres parents, c'est une vraie coopération qui s'est tissée (dans le choix des activités, dans leur durée, dans ce qui pouvait les rassurer, eux et l'enfant...) afin d'assurer le meilleur accueil possible de leur petit bonhomme en JF.

Les exemples sont nombreux et tous différents ; il y en a, en réalité, autant qu'il y a d'enfants participants !

L'enfant est acteur, l'enfant est écouté, mais nous avons nous aussi à lui dire des choses, à lui signifier les balises de la vie en groupe. C'est cette année que, finalement, les règles de vie ont été écrites, et qu'elles seront désormais portées et exprimées par les adultes accompagnant les enfants pendant les journées Famisol.

Les **journées Famisol "dièse" (JF#)**

L'équipe avait déjà fort réfléchi aux conditions d'accueil des quatre enfants invités en JF#, au cours de 2015. Comment leur proposer un cadre suffisamment propice, offrant un contenant et un climat apaisé ?

Comme nous l'avions évoqué dans notre rapport de l'an dernier, nous nous rendions bien compte que ce que nous proposons aux 4 participants, ne répondait pas adéquatement à l'angoisse de l'un d'entre eux, angoisse qui finissait par se communiquer au groupe et à l'équipe, cette dernière, se trouvant désemparée de ne pouvoir l'aider.

Le mois de mars constitua alors pour nous une parenthèse que nous avons mise à profit pour élaborer un nouveau cadre. Nous avons imaginé une formule « mobile » en faisant le pari que cette dernière conviendrait mieux à ce petit groupe de jeunes aux prises avec une indicible souffrance psychique.

Depuis la reprise en avril, c'est en effet hors des locaux de Famisol que se déroulent les JF#, et c'est en camionnette (merci à « Comprendre et parler ») que trois collègues vont chercher deux enfants à domicile pour l'activité du matin, puis de même, avec les deux autres enfants pour celle de l'après-midi.

Temps d'activités moins longs, rupture avec les tensions nées des stimulations parasites des locaux (notamment la question centrale de la nourriture), les JF# se sont remises en route, libérées de ce qui pouvait nuire

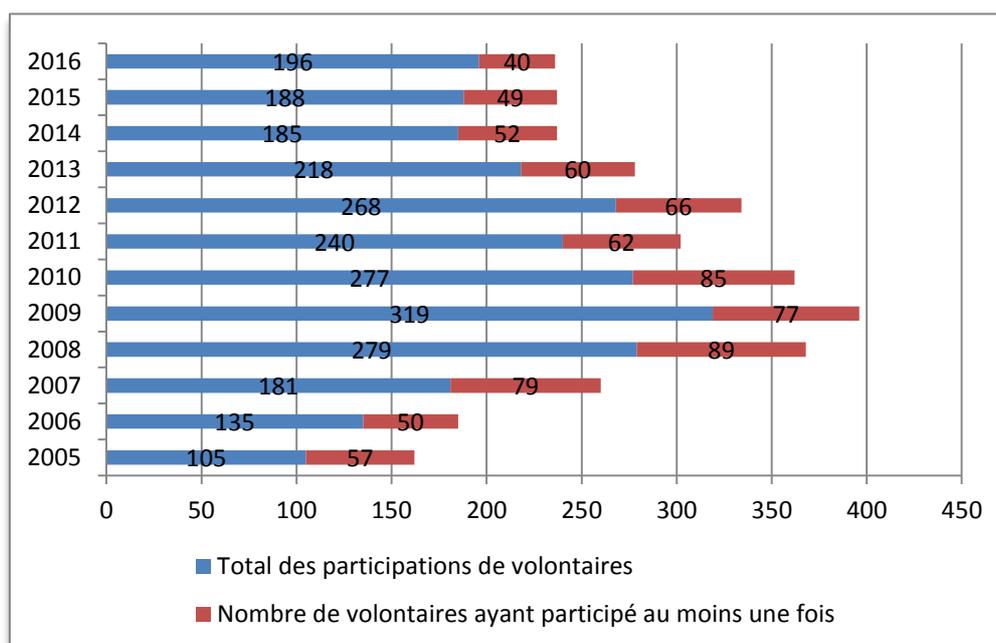
à l'ambiance recherchée, celle qui assure la plus grande tranquillité de chacun et favorise un travail paisible du lien.

Les **journées Famisol-Silex-Ricochet** (JF Silex)

Depuis 2009, ces journées rassemblant les jeunes adultes des asbl Silex et Ricochet, et les ados de plus de 16 ans de Famisol (jusqu'à 21 ans), ont poursuivi sur leur lancée. Le partenariat entre les trois services est toujours apprécié unanimement, pour ce qu'il apporte de riche et d'inspirant dans la rencontre, pour les jeunes comme pour l'équipe. Nous retenons l'idée est de proposer, dès que possible, une quatrième activité, qui viendra s'ajouter aux existantes.

Les activités de 2016 consistaient en un accueil ludique dans les locaux du Silex, en un barbecue dans le jardin du Silex, et en une soirée croque-monsieur et quizz musical dans les locaux de Famisol.

2.2.2. Les encadrants volontaires



40 encadrants ont participé aux journées Famisol en 2016 comptabilisant **196** participations au total.

On notera qu'ils étaient 49, l'an dernier pour 188 participations.

Parmi ces 40 volontaires figuraient :

- **3 stagiaires** ayant comptabilisé 5 participations ;

- **3 candidates stagiaires** ayant participé une fois chacune ;
- **8 volontaires** candidats au parrainage (pour 5 familles) ayant comptabilisé 12 participations ;
- **une volontaire** ayant participé à 11 journées Famisol en tant que jobiste (en plus de 3 journées Famisol volontaires).

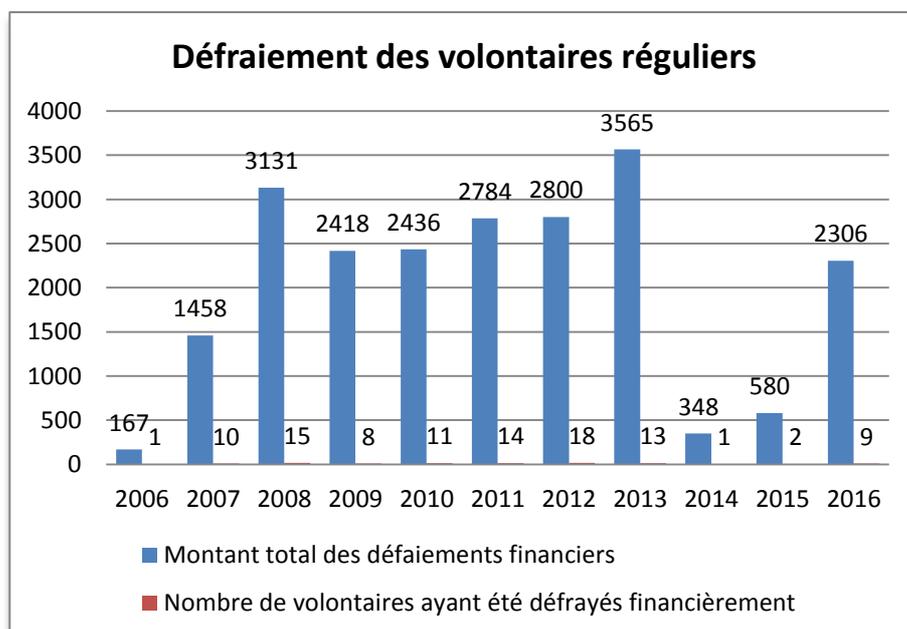
Parmi les **26 volontaires « classiques »** (c'est-à-dire sans compter les stagiaires, les jobistes, ni les personnes en processus vers le parrainage) :

- 7 encadrants ont participé à 1 JF
- 5 encadrants ont participé à 2 JF
- 3 encadrants ont participé à 3 JF
- 2 encadrantes ont participé à 4 JF
- 2 encadrantes ont participé à 5 JF
- 3 encadrantes ont participé à 6 JF
- 1 encadrante a participé à 7 JF
- 1 encadrante a participé à 9 JF
- 1 encadrante a participé à 10 JF
- 1 encadrant a participé à 40 JF

Soulignons dans ces chiffres le plus petit nombre d'encadrants pour davantage de participations que l'année précédente (188 participations pour 49 encadrants en 2015).

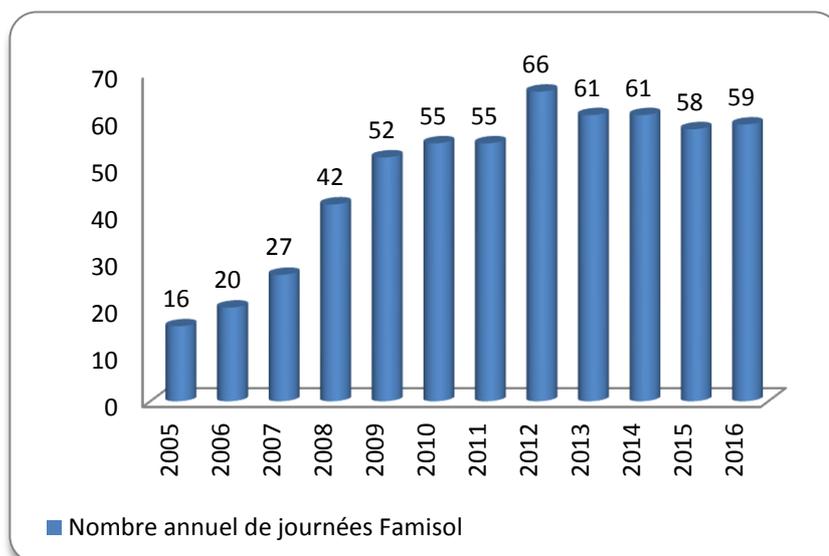
Même si la participation record d'un volontaire y est pour beaucoup, il se dessine une tendance liée, pensons-nous, au nouveau cadre de volontariat. Celui-ci vise en effet à favoriser l'engagement des encadrants volontaires et le nôtre à leur reconnaître une place essentielle d'adultes partenaires au sein de Famisol pour l'accueil des enfants en JF. Remarquable également, la participation de 5 familles en candidature pour le parrainage !

C'est bien plus que ces 4 dernières années, et comme signalé plus haut dans la partie « Accueil familial » cela réjouit l'équipe !



2.2.3. Les activités

59 journées Famisol ont été organisées en **2016** : 36 samedis, 22 dimanches, et un vendredi en soirée. **18** d'entre elles ont eu lieu **pendant les vacances scolaires**, dont **11 pendant les vacances d'été**.

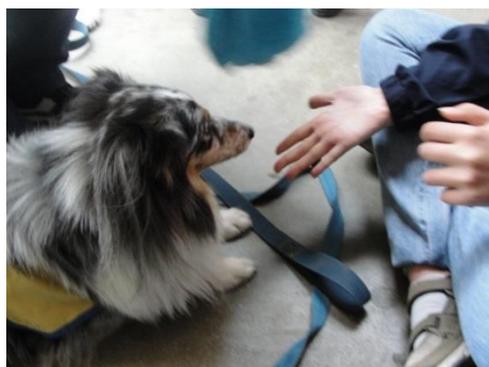


Depuis le printemps 2016, les dates sont communiquées bimestriellement aux parents et aux volontaires, dans l'idée de faciliter et d'alléger l'organisation des agendas.

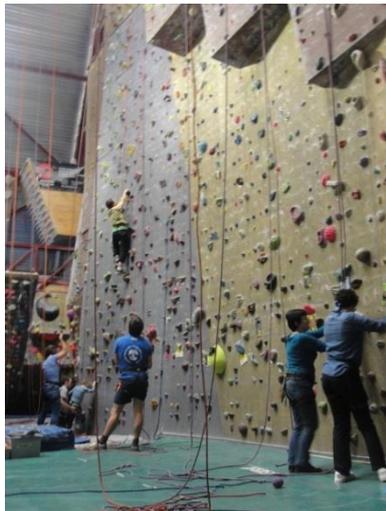
Les découvertes de l'année :

Naturânes, un lieu d'accueil plein-air à La Hulpe favorisant la rencontre, de loin ou de près, avec quelques ânes sympas ;

Activ-dog, également dans l'idée de créer un contact avec l'animal, par le biais de la visite d'une bénévole de l'association et de ses deux chiens, accompagnant le groupe du jour pour une balade dans les alentours de Famisol ;



Escalade adaptée au centre sportif de La Woluwe, qui nous a fait découvrir les enfants sous des facettes inattendues, dans le dépassement d'eux-mêmes



2.2.4. Conclusion

L'accueil soigné et vivant de chaque enfant constitue la matrice du projet. Le plaisir y est fondamental, dans le jeu, les liens créés, dans les chouettes lieux d'activités investis et retrouvés.

C'est un véritable travail que de maintenir ardent cet esprit de créativité et de disponibilité à chaque jeune ; et c'est un travail, stimulant, auquel sont davantage invités les volontaires.

Si le cadre du volontariat, fraîchement remis sur le métier en équipe générale, en est à ses premiers pas, nous en observons déjà les premiers effets. Le ressenti est unanime : il y a du cœur à l'ouvrage, ce qui produit des conséquences positives sur la nouvelle dynamique que nous cherchons à créer avec nos partenaires volontaires.

Enfin, envisagée par le passé, l'idée d'organiser des accueils de groupes d'enfants certains mercredis après-midi a germé en cette fin d'année 2016. Les premières balises ayant été posées, tout semble bien parti pour inaugurer le projet début 2017 !

2.3. Mission transversale : la communication

La communication extérieure, en 2016, a cultivé cette fraîcheur, dans le ton et le contenu, qui nous semble si fertile en cela qu'elle témoigne de la vie *famisolienne*, joyeusement inspirante.

C'était aussi l'année des 20 ans de l'association, l'occasion de mettre en exergue le chemin parcouru par l'asbl, notamment par ce label « honorifique » qui allait accompagner, pour l'année, notre communication auprès de nos différents réseaux.



L'année 2016 a été jalonnée d'actions diverses :

- Programmés le 23 mars, lendemain des attentats de Bruxelles, et donc malheureusement annulés, **les 10 km. d'Alma** auraient dû mettre Famisol à l'honneur, par le biais d'une équipe de coureurs volontaires et par une animation que l'équipe de l'asbl aurait proposée, dans l'esprit d'un tel événement sportif.
- **Les Balades Solidaires,**

Projet de deux bénévoles motivées, ayant pour objectif de faire connaître des asbl et de les soutenir financièrement par le biais de promenades en groupe quelques fois par an, dont chacune est dédiée à un projet en particulier. Celle du 24 avril mettait le focus sur Famisol, et ce fut une belle expérience que cette balade sur la Voie Verte, entre Auderghem et Woluwe, en compagnie d'une vingtaine de marcheurs de tous âges. L'occasion de parler de Famisol, mais aussi de présenter et distribuer notre kolam pin's-magnet en guise de souvenir !



**Merci à nos baladeurs de ce 24 avril!
Une belle marche ensoleillée et solidaire au profit de FAMISOL**



- **La fête de l'Iris.**

Toujours fidèle à ce rendez-vous bruxellois printanier, c'est dans la partie "Kids" que Famisol a planté sa tente cette fois-ci, pour y présenter un concept inédit, un tantinet provocateur. A l'heure où l'on incite à la méfiance de l'autre, au repli sécuritaire, où l'on condamne les rassemblements, par nature suspects, voici que débarque le *meeting-point-man*, aux couleurs de Famisol ! Comment la solidarité peut-elle naître, comment notre humanité peut-elle se déployer, autrement que par la rencontre ? L'idée, ici, était toute simple : posons le tabouret deux minutes, ci et là, discutons, rions, rencontrons-nous !



- **Les fêtes Romanes.**

Là aussi, des retrouvailles annuelles, dans un environnement plus proche de Famisol. Notre campagne d'appel ciblé au parrainage de Leyla était le socle de notre animation du jour. Jouant, comme en 2015, sur le partage de photos en trompe-l'œil, l'idée était cette fois-ci de proposer aux visiteurs de proposer une scène inspirée du visuel de la campagne "Leyla", en utilisant la profondeur de champ comme effet d'optique.



- **Le festival zéro>18.**

Une jolie reprise de ce festival, dédié aux Droits de l'Enfant, et plus justement recentré sur les enfants, de 0 à 18 ans, depuis la prise en mains de l'organisation par l'asbl Badje. Une fête spécialement *childfriendly*, donc, et repensée dans son accessibilité pour un public plus diversifié qu'habituellement. Famisol y était, fidèle au rendez-vous, fidèle à son esprit d'accueil et d'adaptation. La petite maison pop-up *famisolienne* et ses hôtes étaient bien occupés ; enfants et parents y étaient les bienvenus pour s'y poser, et papoter de grandes mini-choses.



2.4. Autres axes de travail

Il nous paraît fondamental d'entretenir non seulement des échanges, mais de créer aussi des liens avec nos collègues du secteur ainsi qu'avec ceux des secteurs connexes.

Ces investissements, portés par les différents membres de l'équipe, participent de notre inscription dans le tissu psychosocial au sens large (handicap, santé mentale, culture, droits humains, événements dans la cité comme on vient de le lire supra) selon les axes qui nous paraissent appropriés pour notre public.

Comme on le verra ci-dessous, nous avons poursuivi cet objectif cette année encore. Par ailleurs, on en trouvera quelques traces supplémentaires en annexe.

L'ASAH :

La collaboration au sein de l'ASAH se poursuit bien évidemment. Il en va de même de la réflexion concernant le projet de **décret Inclusion** et de ses arrêtés d'application, à un rythme plus posé comme nous le signalions l'an dernier.

Si le cadre légal actuel nous permet de travailler, nous ne connaissons pas encore les arrêtés d'application du nouveau décret. Nous espérons cependant que les moyens suivront l'élargissement des missions des Services d' Accompagnement, et ce dans des proportions identiques.

Le cadre de l'accueil familial demeure une inconnue en ce moment. Il est appelé à être remodelé et considéré comme mission liée à l'hébergement et plus à l'accompagnement.

OCAPI :

Le projet se poursuit en initiative « Organisation et Coordination de l'Aide Précoce pour l'Inclusion » et nous espérons toujours qu'il pourra être pérennisé.

On trouvera en annexe le rapport annuel de l'équipe des référentes (encore en élaboration à l'heure de rédiger ces lignes.)

En dehors du travail de terrain auprès des crèches assumé par M. Dugardin, de concert avec les collègues référentes, il nous est revenu de mettre en place une formation destinée aux référentes et qui a eu lieu avec le concours du CFIP. Trois demi-journées denses ont eu lieu au cours du dernier trimestre, conciliant le délai d'obtention du subside et les agendas des travailleuses à temps partiel qui constituent l'équipe de choc d'OCAPI.

AFEA – réseau Accueil Familial Enfants Adultes :

Nous avons participé aux réunions à raison d'une demi-journée par mois et poursuivi la réflexion entamée l'an dernier avec Jean Blairon. Il a été décidé de relancer une campagne conjointe de communication. Celle-ci devrait aboutir en 2017 et nous promettre une belle collaboration.

La CODE :

Nous avons participé aux réunions à raison d'une matinée par mois. Parmi les thèmes retenus, le groupe de travail s'est particulièrement attaché à celui des enfants « placés » à l'hôpital (faute d'endroit adéquat), au sort des enfants de l'exil et aux transports scolaires pour les enfants en situation de handicap.

Le Réseau 2 :

Le Réseau 2 a pour objet l'étude de la clinique telle qu'elle est produite en institution. Il regroupe une trentaine d'institutions du champ de la santé mentale et/ou du handicap. C'est une association de fait, qui permet de témoigner de son travail en préparant et en participant à une journée d'étude qui a lieu tous les deux ans. Centrée autour d'un thème, chaque équipe le décline selon ce qui l'a mise au travail dans sa pratique quotidienne.

Notre candidature a été acceptée. A nous d'élaborer en équipe une situation qui nous a mis au travail, selon le thème choisi pour 2018 : « **Destins du symptôme. Les inventions et leurs limites** » et de nous risquer à la soumettre aux collègues des autres institutions.

Pour plus de précisions, on trouvera en annexe, p. 61, un texte de C. Danloy : « Le réseau 2, qu'en dire, qu'en faire ? »

Par ailleurs :

- Nous avons rejoint la **WAIMH belgo-luxembourgeoise**, asbl membre de la « World Association for Infant Mental Health ». Son objet est de :
 - « - promouvoir la réflexion et la recherche théorico-clinique
 - sur la parentalité ;
 - sur le développement sensori-moteur, cognitif et la construction psychique du jeune enfant (de sa conception à l'âge de 36 mois) en lien avec son environnement ;
 - sur les aspects psychopathologiques inhérents à cette période de la vie.
 - **promouvoir la prévention et développer la sensibilisation et la formation des professionnels de la petite enfance** (Art. 3 des statuts). (C'est nous qui soulignons)
 - développer une réflexion autour des différentes approches psychothérapeutiques. »

Un membre de l'équipe participera au groupe de travail « **Bébés à risque d'autisme** » dès que ce dernier se mettra en place, dans le courant du premier semestre de 2017.

- Nous avons rencontré l'équipe du Centre Arnaud Fraiteur, ainsi que de nouveaux travailleurs sociaux de Saint-Luc, à leur demande.
- Nous avons été invités à une rencontre avec l'antenne belge de « **La main à l'oreille** » :

Cette association a été créée en France par des parents et amis de personnes autistes, qui ont pour objectif de promouvoir une approche qui prenne en compte leur subjectivité et accueille leurs inventions.

Autant dire que nous avons beaucoup de sympathie pour leur approche ainsi que pour leur initiative, que nous valorisons avec enthousiasme.

On trouvera en annexe quelques informations complémentaires au sujet de cette association à laquelle nous souhaitons longue vie !
- Nous poursuivons notre collaboration avec le **Collectif des Assistant(e)s Socia(les)ux**, la **Coordination sociale** (2 réunions), ainsi qu'avec le **Silex**, le **Ricochet**, comme déjà signalé, et **Spirale**.

C'est avec constance aussi que nous participons aux réunions de la **Commission Subrégionale** du Brabant Wallon ; réunions dont on trouvera le relevé en annexe.

Dans le cadre d'Ocapi, nous poursuivons le frayage du groupe petite-enfance du « **réseau Entrelacs** » actif pour Bruxelles-Est.

Nous poursuivons notre collaboration avec **Badje**, asbl active dans l'accueil inclusif de l'enfance à Bruxelles. Comme signalé plus haut, nous travaillons régulièrement avec eux dans le cadre de la mise en place d'activités extrascolaires pour des enfants et des jeunes suivis à Famisol.

Ces collaborations se poursuivront l'an prochain de la façon la plus adaptée aux objectifs cliniques qui s'imposeront à nous.

Si le travail de réseau vise notamment à nous « désenclaver » au bénéfice de notre public, à prendre l'air du temps, à rencontrer d'autres pratiques, à renouveler notre pensée, un autre axe de travail mérite que l'on s'y arrête. Il s'agit du **fonctionnement institutionnel**.

Le soin institutionnel :

D'une certaine façon, il en va de lui comme du travail habituellement féminin dans les foyers traditionnels (ou peut-être pas) : c'est lorsqu'il est grippé que l'on remarque que quelque chose manque. Une autre image serait celle de la santé dont nous ne mesurons l'importance qu'une fois confrontés à la maladie.

Il s'agit de l'attention portée en amont aux mécanismes institutionnels qui permettent d'assurer **le plus sainement possible**, les missions que nous avons à remplir pour notre public et dont nous avons à justifier des deniers publics, qui nous sont octroyés à cette fin.

Notre fonctionnement s'inspire de la psychothérapie institutionnelle initiée par F.Tosquelles et J.Oury. Sans rentrer dans les détails, ces deux psychiatres ont voulu, au sortir de la guerre, désaliéner les rapports patients-soignants. Ils se sont notamment intéressés à « **l'ambiance** » et aux vertus salvatrices de la fonction sociale. C'est ainsi que dans l'hôpital qu'ils ont fondé à La Borde, rien ne distinguait les soignants des soignés. Par ailleurs, ces derniers assuraient une série de fonctions (portier, téléphoniste, chauffeur, jardinier,...) qui permettaient à l'hôpital de « tourner » et qui mobilisaient leur « être sain ».

Il y a encore beaucoup à s'inspirer de ce courant afin **d'interroger sans cesse le rapport « aidants-aidés »** et veiller à ce que celui-ci soit le moins aliénant possible. Le risque n'est jamais loin, en effet, d'oublier les ressources des personnes, de les infantiliser et, en définitive, d'entretenir malgré soi une dépendance qui ne peut que les desservir.

Une des clés est le soin, l'attention qui peut être apportée à l'équipe en sachant que le style de direction imprimera celui de l'équipe, qui elle-même transmettra celui-ci aux personnes, enfants et adultes, accompagnés.

Il s'agit dès lors, pour prendre soin de notre public, de **prendre soin de l'équipe** et du **fonctionnement institutionnel**.

A l'instar de P. Kinoo, pour qui « un bon fonctionnement institutionnel nécessite notamment une analyse régulière du travail en réunion d'équipe »³ nous pouvons nous appuyer sur :

- la réunion hebdomadaire, structurée en plusieurs volets, dont un théorique (lecture) ;
- La supervision mensuelle ;
- Les réunions institutionnelles, dites « au vert », deux à quatre fois par an, moments d'arrêt qui nous permettent d'approfondir des questions cliniques et de fonctionnement ;
- le travail en sous-groupe autour de projets donnés ;

Il est important également de favoriser les **apports extérieurs** par la participation à :

- des formations ;
- des journées d'études ;
- des colloques ;
- des lectures ;

Toute nourriture, toute **aération**, permettant de relancer la réflexion en interne sur les questions qui nous occupent au quotidien ; au risque de nous étouffer dans une rigidification toxique ou, à minima, dans des automatismes ; automatismes dont nous devons constamment nous déprendre.

³ Kinoo, P. « Psychothérapie institutionnelle d'enfants. L'expérience du KaPP » Erès, 2012

Ces éléments ne sont pas exclusifs, mais bien imprescriptibles, afin de favoriser une **créativité** tellement nécessaire si nous souhaitons par notre travail, apporter un plus de vie, un plus de vitalité, un plus d'humanité, au bénéficiaire du public pour qui nous sommes là.

Ces éléments, en effet, participent d'une **ambiance porteuse** qui nous donne des ailes et le plaisir de travailler avec les enfants et leur parent.

Le Café des Parents de FAMISOL:

Ça y est, il est lancé et nous vous présentons l'invitation adressée aux parents en annexe.

En gestation dès avant notre passage en catégorie 3, nous avons pu l'initier cette année et espérons qu'il fera écho aux parents. En tous cas, les débuts sont prometteurs et nous remercions les parents de leur accueil.

Notre projet est de proposer un rendez-vous mensuel, **le premier lundi du mois, de 12h à 14h**, selon une formule souple. Ainsi, les personnes arrivent quand elles veulent et repartent quand elles le souhaitent. Il n'est pas nécessaire de réserver ou de s'inscrire (et il n'est pas interdit de nous signaler si l'on vient ou pas ☺).

Ce rendez-vous, nous le voyons comme un moment **convivial**, qui permet aux personnes de faire connaissance et, qui sait, de tisser des liens. Un moment de liberté, aussi, une respiration dans la course de la journée.

Nous proposons en quelque sorte une trame (un filet ?), que nous mettons à disposition des parents afin qu'ils puissent en faire ce qui leur paraîtra approprié et que nous ne pouvons connaître à leur place. L'objectif est donc que les parents investissent cet espace et le fassent leur.

La convivialité, outre le plaisir qu'elle procure, est pour l'équipe une démarche clinique, à visée thérapeutique, dans le sens où les personnes pourront, nous l'espérons, repartir thymiquement mieux qu'elles ne sont arrivées, avec un petit plus, des batteries rechargées, un désir réanimé...

L'équipe, quant à elle, s'inscrit en creux ; cet espace, c'est aussi celui qu'il y a entre eux et nous et duquel naîtra quelque chose qu'actuellement nous ignorons ; quelque chose qui nous surprendra chacun, eux et nous.

Nous découvrirons dès lors quelle forme prendra ce Café des Parents et nous vous donnons rendez-vous en 2017 !

Mais pour l'instant, voici le relevé de quelques **espaces d'aération** qui nous aident à relancer la réflexion et à faciliter les collaborations par les rencontres que l'équipe y fait : les formations.

3ème partie : Formations suivies par le personnel

Un effort important est consenti par l'ASBL à la formation de l'ensemble de l'équipe, anciens et nouveaux, collègues ACS y compris et ce quel que soit le temps de travail des uns et des autres. Il s'agit d'un « investissement » indispensable afin de garantir un niveau d'exigence et de qualité dans les diverses missions qui nous sont imparties.

L'accent est porté sur les formations collectives, mais il est fait place également aux demandes de formations individuelles.

« Supervision d'équipe »

Avec Madame Claire MORELLE

Les 21/01 ; 18/02 ; 10/03 ; 28/04 ; 19/5 ; 16/6 ; 15/9 ; 27/10 ;

Lieu : Famisol

Il s'agit d'une supervision clinique au fil des situations amenées par l'équipe et qui touchent l'accompagnement, les accueils familiaux ou encore les accueils en journées Famisol.

« Réunions théoriques »

Des moments théoriques ponctuels ont réuni l'ensemble de l'équipe autour de la lecture de plusieurs livres et articles.

Lieu : Famisol

- de Halleux, B. et al, « Quelque chose à dire à l'enfant autiste. Pratique à plusieurs à l'Antenne 110 », Editions Michèle, 2010.
- Dessoy, E., « Ambiance et double lien, une lecture auto-organisationnelle » in « L'homme et son milieu ».
- Fraje ; « Observer », Marianne Sand, 2010

« Journées au vert »

Organisateur : Famisol

Date : 11/03, 2/06, 13/10

Lieu : Bois des Rêves (Ottignies)

Commentaire :

- nous avons poursuivi la réflexion concernant le **volontariat**, défini le cadre de celui-ci et ébauché la formation à proposer aux volontaires ;
- nous avons revu les **règles de vie** en journée Loisir
- et remis sur le métier, à partir de différents textes, les **premiers entretiens**

« Vivre la diversité »

Les 2èmes journées Internationales du PARNASSE-ISEI

Participation de G. Snyers sur invitation d'H. Marcelle (Chercheuse à l'Observatoire) à l'intitulé : **« Avec quoi on vient ? Le rôle préventif de la décentration, première étape de l'approche interculturelle »**

Organisateur : Equipe des relations internationales

Date : 25 janvier 2016

Commentaire : conférence en dialogue où se sont rencontrés les concepts de décentration de la sociologie anglo-saxonne et ceux de la démarche analytique et de psychothérapie institutionnelle. (voir programme en annexe)

« Les frontières de la personnalité borderline »

Dr Gisèle Apter, Pr Mario Speranza, Pr Maurice Corcos

7 membres de l'équipe

Organisateur : Huderf

Date : 4 février, 3 mars et 21 avril 2016

Commentaire : La personnalité borderline confronte particulièrement au risque permanent de rupture de lien ; aux relations dans le trop ou dans le rien ; avec cette impossibilité de jouer dans l'entre deux, d'être dans la création d'un soi intégré. Au travers de leurs recherches et leurs expériences cliniques, les trois orateurs ont abordé les particularités de la communication mère-bébé lorsque la mère présente des caractéristiques borderline, les vécus et difficultés rencontrés par les enfants présentant des troubles complexes du développement ainsi que le travail thérapeutique pouvant être proposé à des adolescents dit états-limites.

« Trauma et handicap »

Simone Korff-Sausse

Deux membres de l'équipe

Organisateur : Chapelle-aux-Champs (Service de santé mentale agréé par la Cocof)

Date : jeudi 18 février 2016

Commentaire : présentation du travail de thérapie de l'auteur avec des familles touchées par le handicap et théorisation de celui-ci.

« La Réforme des statuts de protection juridique », colloque sur la protection juridique des personnes en situation de handicap

Deux membres de l'équipe

Organisateur : l'ANAHM

Date : vendredi 19 février 2016

Commentaire : La réforme des statuts de protection juridique est entrée en vigueur le 1er septembre 2014 avec comme promesse à la clef la mise en place d'un statut de protection sur-mesure plus conforme à la dignité humaine.

Après un peu plus d'un an d'application, le rodage de cette législation est toujours en cours et la mécanique laisse entendre quelques grincements. En Flandre, à Bruxelles et en Wallonie, les membres de nos associations nous interpellent sur cette loi qui reste encore, à bien des égards, trop protectrice.

Cette journée a pour objectif de faire le point sur la pratique et de proposer des pistes concrètes d'action afin de conseiller les professionnels dans sa mise en œuvre afin que la loi puisse être appréhendée au plus proche de l'esprit qui a prévalu à sa conception.

« Le Milieu Humain: Un prolongement du modèle d'Etienne Dessoy »

Anne de Keyser et Grégoire Nyssens

Cinq membres de l'équipe

Organisateur : CEFORES (Centre de Formation et de Recherche en approche Systémique et thérapie familiale)

Date : 10 mars 2016

Commentaire : présentation du modèle d'Etienne Dessoy sur le Milieu Humain à travers l'éclairage de leurs pratiques cliniques (au sein d'un Centre d'Accueil Spécialisé pour l'un, dans les supervisions institutionnelles pour l'autre).

« Chemins singuliers »

Intervenants de Grandir et les institutrices de l'Ecole Escalé

Dix membres de l'équipe

Organisateur : Centre de jour pour enfants Grandir (Asbl ANAIS)

Date : 22 mars 2016

Commentaire : témoignages du travail des enfants et de leur accompagnement au sein du centre de jour et de l'école.

**« Accueillir des enfants souffrant de troubles du comportement :
c'est possible ! Avec quelles pratiques ? »**

Anne Pousseur, Marie-Hélène Bouchez, équipe de Caravelles

Trois membres de l'équipe

Organisateur : Asbl Caravelles

Date : 24 mars 2016

Commentaire : une matinée d'information et de réflexion autour de l'accueil des enfants souffrant de troubles du comportement, une situation qui met souvent les milieux d'accueil en grande difficulté.

**Journée scientifique « L'Amour sous Haute Tension. Adolescence et
tenségrité »**

Un membre de l'équipe

Organisateur : CThA St-Luc

Date : 29 avril 2016

Commentaire : Dans le cadre de l'Eméritat du Dr Ann d'Alcantara, journée mettant en lumière son concept de « tenségrité », transposé au travail thérapeutique avec les adolescents.

La journée était déclinée en une matinée de conférence-spectacle « Tout sur l'Amour » livrée par Catherine Dolto et Emma la clown, puis un après-midi de conférences et discussions par divers intervenants (Emmanuelle Bonneville-Baruchel, Jan De Mol, Diane Drory, Philippe van Meersbeeck) et l'équipe du CThA.

**« What's New in Cognitive Disorders? » Réunion de Printemps de
l'Association belge de Neurologie Pédiatrique**

Un membre de l'équipe

Organisateur : Association belge de Neurologie Pédiatrique

Date: 13 mai 2016

Commentaire:

- Current knowledge on development coordination disorder
- Epilepsy and cognition
- Memory disorders in children (principalement mémoire à court terme dans la trisomie 21, les syndromes de Di George et de Williams-Beuren)
- ADHD: ADHD and cognition; Pathogenesis of ADHD; Controversies in ADHD

« Des métissages à l'aune de nos tissages »

Miguel Benasayag, Anaïs Favre, Altay Manco, Jean-Claude Metraux, Alexis Nuselovici, Danièle Crutzen, Florence Pire.

Sept membres de l'équipe

Organisateur : Asbl Octoscope

Date : 22 avril et 20 mai 2016

Commentaire de la première journée : Cette journée nous a invité à nous interroger sur la manière dont nous nous construisons ou construisons nos représentations, nos connaissances avec de l'autre, du différent, dont nous mettons en dialogue des parts diverses et dont nous tissons pour élaborer des pratiques d'intervention, des savoir-faire.

Commentaire de la seconde journée : Si les métissages s'intègrent bel et bien dans notre quotidien professionnel, c'est probablement qu'ils ne constituent pas des placages artificiels/superficiels mais qu'ils donnent à voir un processus où une co-création est à l'œuvre. Le métissage est considéré non pas comme résolution mais comme occasion de fertiliser les tensions et les contradictions inévitables.

« Matinée de travail sur le thème de l'autisme »

M. L. Decorte, Mme N. Verstraeten , Pr. A. Wintgens et M. T. Stuckens

Deux membres de l'équipe

Organisateur : Commission Subrégionale de l'AVIQ du Brabant Wallon

Date : 6/06/2016

Commentaire : présentation de la base de données sur site relative aux ressources « Autisme » en Brabant Wallon et mise en évidence de l'intérêt des prises en charge diversifiées vu la diversité des « autismes » et l'étendue du spectre.

« Transmission et traumatisme », Janine Altounian

Deux membres de l'équipe

Organisateur : Association des Services de psychiatrie et de santé mentale de l'Université catholique de Louvain en collaboration avec l'association Trames Psy.

Date : 23/06/2016

Commentaire : fille de rescapés du génocide arménien réfugiés en France, l'auteure, née à Paris, témoigne avec sensibilité et humilité de son parcours analytique. Germaniste de formation, son expérience d'analysante lui a permis de retisser l'histoire familiale et de s'intéresser, au-delà de son histoire personnelle, à la question du traumatisme et de sa résolution, facilité ou non par le contexte politique de la société d'accueil.

Journée d'étude du Réseau 2 : « Emotions, affects, passions, qu'en dire, qu'en faire ? »

Neuf membres de l'équipe

Organisateur : Réseau 2

Date : 22 septembre 2016

Commentaire : Comment traiter les émotions, affects et passions ?

Comment les considérer ? Les ignore-t-on ? Leur fait-on place ? Mais surtout, en quoi leur prise en considération permet-elle de nous orienter dans l'accompagnement ? Telles ont été les questions posées durant cette journée au travers de vignettes cliniques présentées et discutées par différentes équipes qui composent le Réseau 2, issues du secteur de la santé mentale et/ou du handicap.

« Bords et débords de la parole », Jean-Jacques TYSZLER, Geneviève DAMAS

Un membre de l'équipe

Organisateur : Télé-Accueil

Date : 24/09/2016

Commentaire : Deux exposés en résonance avec le quotidien de Télé-Accueil. Quand une personne n'a plus de mots pour dire, quand sa parole ne trouve plus d'adresse, le risque de passage à l'acte est proche. Comment inviter sans faire intrusion, l'entendre entre les lignes et parfois lui restituer ce qui ne peut se dire.

« Entre dépression du bébé et autisme »

Marie-Christine Laznik

Cinq membres de l'équipe

Organisateur : CFCP & FCPE

Date : 27/09/2016

Commentaire : Marie-Christine Laznik propose des signes capables d'identifier un début d'autisme chez les bébés entre 4 et 9 mois. Actuellement, son centre d'intérêt tourne autour de la prise en charge précocissime des bébés à tendance autistique.

« Attachement et approche systémique »

Dominique Brengard, Michel Delage, Mony Elkaïm, Elisabeth Fivaz - Depeursinge, Edith Goldbeter, Blaise Pierrehumbert

Quatre membres de l'équipe

Organisateur : L'institut d'Etudes de la Famille et des Systèmes Humains et Elkaïm Formations

Date : 14 et 15 octobre 2016

Commentaire : Théorie autour des différentes manières de construire son attachement, illustrations à l'aide de cas cliniques et actions du thérapeute. En fonction de la manière d'être en relation à autrui au sein des familles, comment travailler avec elles.

« Créer du lien, un acte citoyen »

Un membre de l'équipe

Organisateur : L'asbl Ricochet à l'occasion des 20 ans de l'asbl

Date : 21/10/2016

Commentaire : A l'occasion des 20 ans de l'asbl Ricochet, David Lallemand dresse le portrait d'une société solidaire et démocratique, forte de sens grâce au volontariat, au lien citoyen, au parrainage et à la mixité.

« Au fil des jours ... » Accompagner l'enfant avec autisme et sa famille

Quatre membres de l'équipe

Organisateur : Service de Psychiatrie infanto-juvénile des Cliniques Universitaires Saint-Luc

Date : 21/10/ 2016

Commentaire : présentation du Centre de référence de l'autisme de St Luc, d'un modèle de «Centre de ressource autisme » de Montpellier et du carnet remis aux parents dans le cadre d'un soutien personnalisé et intitulé « Au fil des jours »

« Travailler en réseau intersectoriel autour de la personne handicapée et d'autres publics

Un membre de l'équipe

Organisateur : Bataclan

Date : 30/11/2016

Commentaire : journée organisée à l'occasion des 40 ans du service d'accompagnement le Bataclan mettant en évidence la nécessité de décloisonner les secteurs afin d'accueillir au mieux les personnes qui s'adressent à nous dans leur singularité, leur diversité et dans la complexité de leur situation.

« Le Burn-out parental existe-t-il ? Parlons-en !

Gisèle Snyers

Organisateur : AP3

Date : 3/12/2016

Commentaire : participation de Famisol en tant qu'expert à l'atelier intitulé : «Ressources familiales, culturelles et sociales : un nouveau réseau peut-il se tisser ? Les solutions de répit existantes »

4ème partie : Conclusions générales et perspectives

« Nous pourrions reprendre une bonne part des conclusions précédentes parce que nous suivons notre fil rouge, même quand il emprunte des méandres inattendus. »

(extrait des conclusions du rapport 2015)

Famisol creuse chaque année son sillon plus profondément.

Au niveau des collaborations inter-sectorielles, nous avons rejoint le **Réseau 2** ainsi que la **Waimh** belgo-luxembourgeoise.

La volonté est ici d'approfondir le volet clinique en nous risquant à faire part de notre expérience à des professionnels exerçant selon d'autres cadres institutionnels. Si vous le voulez bien, nous vous retrouverons en **septembre 2018**, au cours de la journée où nous exposerons notre travail de concert avec celui des collègues des associations partenaires. Voici un aiguillon qui fera trace !

Par ailleurs, nous poursuivons les collaborations entamées ces dernières années, comme on a pu le lire au sein de la rubrique « autres axes de travail »

Au niveau interne, **les projets se mettent en place**, ainsi en est-il du **Café des Parents** qui a vu le jour en 2016 et qui nous apportera, qui sait, bien des étonnements. Ainsi en sera-t-il bientôt de **l'accueil des enfants** en groupe le **mercredi après-midi** dont la mise en route est prévue en 2017.

Nous butons et voilà l'aiguillon pour inventer, pour créer !

Ainsi en a-t-il été de l'adaptation du cadre des journées dièses. Elle témoigne de notre attention à **accueillir les enfants** de la façon qui soit la plus adéquate possible, la plus **personnalisée**. Elle indique aussi une souplesse de fonctionnement qui autorise le changement et la confiance pour le faire.

Notre **population suivie s'est encore agrandie** et ce malgré les aléas de la vie d'équipe. Cette dernière s'est trouvée parfois déforcée cette année-ci. Sincèrement, nous nous demandons comment nous y arrivons, mais nous constatons ...que nous y arrivons !

Notre **population** a également **rajeuni** ⁴ ce qui nous anime au niveau de l'aide précoce.

A propos d'aide précoce, nous poursuivons notre collaboration avec nos collègues dans le cadre **d'OCAPI**. Le projet n'est pas encore pérennisé ; puisse t'il l'être dans le cadre des nouveaux arrêtés !

En ce qui concerne ces nouveaux arrêtés, l'incertitude demeure. Cela ne nous empêche pas de travailler actuellement, mais nous nous demandons vraiment ce qu'il en sera des arrêtés d'applications, spécialement dans le cadre de **l'accueil familial**. Ce dernier en effet est extrait des missions des services d'accompagnement pour rejoindre l'hébergement. Si nous ne doutons pas de la volonté du cabinet ni de celle de l'Administration, nous espérons que le budget suivra.

A propos de budget, le nôtre a été rabaissé de 5% en ce qui concerne la **subvention ACS**. Cela touche les postes dont nous avons besoin et pour assurer les accueils de groupe les week-ends et pour proposer un répit tant nécessaire aux familles. C'est un souci, faut-il le dire, même si cette année nous avons « décroché » un mi-temps bachelier supplémentaire grâce au fonds **Maribel social**. Cet emploi, en effet, s'inscrit notamment dans une visée sociale d'allègement de la charge de travail pour ceux qui exercent la fonction d'encadrants des JF, pas de substitution ni de « compensation » afin de combler des manques.

Qu'en sera-t-il de 2017 ?

De quoi seront faits les **étonnements** qui ne manqueront pas pour qui sait y prêter oreille ?

Quelle **dynamique** naîtra-t-elle du Café des Parents de Famisol ?
De la JF du mercredi ?

Quelles inventions l'équipe aura-t-elle mises en place dans son travail d'accompagnement, dans celui des accueils de groupe, dans son partenariat avec les volontaires ?

A quel soin institutionnel veillerons-nous plus particulièrement ?

Quels moyens trouverons-nous pour faciliter nos missions ?
Quels nouveaux projets nous animeront-ils ?

⁴ Une de nos nouvelles collègues qui assure le remplacement nous faisait remarquer que l'équipe, elle aussi rajeunit.

Voici beaucoup de questions comme quelques pistes afin de nous garder vivants au travail !

Notre objectif transversal de base, le **fondement** de notre action, pour chacune de nos missions, sera en effet **d'accueillir la parole** de l'enfant et du parent, dans leur singularité respective.

Cela demande, comme nous l'avions déjà indiqué il y a quelques années, de pouvoir se déprendre de la course du temps qui nous emporte, les uns et les autres, dans son tourbillon.

Cela demande une certaine tranquillité, une certaine retenue, une disponibilité pour accueillir l'autre, quelle que soit sa question.

Nous vous offrons une citation en guise d'au-revoir, puisque nous voici au seuil de ce rapport :

« La réponse est le malheur de la question »,
M. Blanchot

Puisse-t-elle nous garder éveillés tout au long de 2017 et nous aider à éviter l'écueil que serait celui de nous précipiter trop vite dans la réponse.

Cette dernière, aussi bonne soit-elle, n'appartient jamais en effet qu'à celui pour qui elle se pose, pas à nous.

Annexes

Les membres fondateurs

Arnaud BOONEN

Jean-Paul DEPOORTER

Bénédicte JACQUES de DIXMUDE

Anne-Françoise NYSSENS

Bernard RIAT

Isabelle van SCHENDEL

Le conseil d'administration

Bénédicte JACQUES de DIXMUDE, Présidente

Isabelle van SCHENDEL, Vice-présidente

Gilles ORTS, Trésorier

Bénédicte ETIENNE, Secrétaire

André DEREAU

Myriam PHILIPPART

L'équipe

Gisèle SNYERS, Directrice

Florence ANTONIAZZI, psychologue, Missions Accompagnement et Accueil Familial (en écartement annoncé pour janvier 2017)

Moïra BRASSEUR, éducatrice A1, Missions Loisirs et Accompagnement, en pause préparatoire à un heureux événement depuis le 22 décembre 2016

Dr. Marie-Claude DETHIOU, neuro-pédiatre

Maud DUGARDIN, assistante sociale, Missions Accompagnement, Accueil Familial et référente Ocap

Marie-Laure DUMOULIN, psychologue, Missions Accompagnement et Accueil Familial

Gaétan GENOT, éducateur A1, Mission Loisirs, depuis le 1^{er} août 2016

Catherine HUWAERT, assistante administrative

Fabian JACQUE, assistant social, Missions Accompagnement et Loisirs.

Nesrine MABROUK, assistante sociale, en remplacement de M. BRASSEUR dès le 1^{er} Décembre 2016.

Jean-Michel MARCHAL, gradué en arts plastiques/graphisme, Mission Loisirs et chargé de Communication

Andrea PEREZ, éducatrice A1, Missions Accompagnement et Accueil Familial

Et aussi,

Marie-Thérèse CHRISTINE, Fée du logis, grâce à qui nous pouvons recevoir les enfants et travailler dans des locaux bien entretenus

Historique

2016

- Invitation à tous les enfants et à leur parent, d'aujourd'hui et d'avant, à l'occasion des 20 ans de FAMISOL, pour un BBQ et un goûter exceptionnels.
- Lancement du « **Café des parents** »
- Rentrée d'un projet au fonds Maribel Social afin d'étoffer l'équipe Loisirs. Celui-ci nous a octroyé un **mi-temps** supplémentaire, engagé dès le 1^{er} août.
- Poursuite de l'augmentation du volume d'accompagnements (sans aucune mise en attente)
- Augmentation constante des suivis en aide précoce
- Poursuite du projet OCAPI toujours en subside initiative
- Soutien renouvelé du Cabinet Laanan pour Ocapi (promotion-événement-formation)
- Organisation, grâce à ce subside, de journées de formations des référentes OCAPI, dans les locaux de FAMISOL, avec le concours du CFCP
- Nous rejoignons le Réseau 2 et la WAIMH

2015

- Renouvellement d'agrément avec extension de catégorie du **1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020**, en **catégories 3** et 5 avec mission complémentaire de loisirs pour enfants et adolescents ; reçu officiellement le 20.11.15
- Engagement d'un temps plein supplémentaire pour l'accompagnement (entrée en fonction le 1^{er} décembre)
- Poursuite tout au long de l'année de l'augmentation du nombre d'accompagnement (sans aucune mise en attente)
- Augmentation constante des suivis en aide précoce
- Poursuite du projet OCAPI toujours en subside initiative
- Soutien renouvelé du Cabinet Laanan pour Ocapi (promotion-événement-formation)
- Organisation, grâce à ce subside, de journées de formations des référentes OCAPI, dans les locaux de FAMISOL, avec le concours du CFCP
- Visite de Madame la Ministre Fremault à Famisol et rencontre de l'équipe
- Par ailleurs, Madame Fremault et son cabinet nous ont honorés de leur présence au barbecue annuel des familles. Une joie pour tous !

2014

- Poursuite de l'augmentation du nombre d'accompagnement (sans aucune mise en attente)
- Augmentation plus marquée encore des suivis en aide précoce
- Poursuite du projet OCAPI en subside initiative
- Obtention d'un subside du Cabinet Vervoort pour Ocapi (promotion-événement-formation)

- Organisation d'une journée d'étude, grâce à ce subside, à l'occasion de la 1^{ère} année d'Ocapi honorée de la présence de notre nouvelle Ministre de tutelle, Mme Céline Fremault
- Rentrée d'un projet initiative répit Enfants-Parents
- Rentrée d'un projet au Fond Bec afin d'étoffer l'équipe Loisirs
- Rentrée du dossier de renouvellement d'agrément avec demande de passage à la catégorie III
- Reconnaissance de Famisol comme lieu de stage ULB.

2013

- Augmentation du nombre d'accompagnement
- Augmentation plus sensible des suivis en aide précoce
- Partenariat avec les services bruxellois d'aide précoce dans le cadre du **projet pilote OCAPI**
- Entrée à Afea (réseau **a**ccueil **f**amilial **e**nfants **a**dultes)
- Reconnaissance de Famisol comme lieu de stage UCL

2012

- Plus de liste d'attente
- Augmentation remarquable du nombre d'accompagnement
- Augmentation des suivis en aide précoce
- Elargissement des domaines de collaboration inter-institutionnelle

2011

- Nouvelle direction
- Semaine festive à l'occasion des 15 ans de Famisol
- Accueil d'étudiants stagiaires (AS, éducateurs spécialisés) qui ont participé à tous les secteurs d'activité de Famisol, supervision comprise.
- Décision d'introduire d'une demande d'extension d'agrément afin de répondre aux demandes (catégorie III)

2010

- Famisol a introduit une demande de renouvellement d'agrément à la COCOF et comme annoncé infra, a bénéficié d'une subvention de CAP 48 destinée à la recherche de personnes relais via les médias.
- Par ailleurs, nous avons obtenu un accord MARIBEL destiné à un mi-temps secrétariat.

2009

- Dans le cadre de la campagne 2008 de Cap 48, le projet « **Renforcement de la sensibilisation au projet** » de Famisol a été retenu dans les projets cofinancés par la Ministre E. Huytebroeck et Cap48 pour un montant total de 18.000,00€, chaque partenaire couvrant la moitié du financement. Ce budget sera utilisé fin 2009 et essentiellement en 2011 pour la recherche de personnes relais via les médias.

2008

- Obtention d'un mi-temps ACS pour l'encadrement des journées Famisol en février 2008.
- Modification des arrêtés relatifs aux services d'accompagnement à partir du 1er juillet, entraînant essentiellement un mi-temps supplémentaire pour

la mission d'accueil familial court, ainsi que l'agrément pour la mission « loisir ».

- Agrandissement des locaux de 40 m², permettant notamment l'installation d'un second WC et d'un « coin à langer » pour adolescents.
- Ces travaux ont été financés grâce à un subside en initiative de 6.000,00 € accordé par la COCOF, ainsi que par le biais des subsides de la mission « loisir » annexe. Ces espaces permettent de développer les journées Famisol et d'accueillir les familles en semaine dans un espace plus adapté.

2007

- Obtention de deux mi-temps ACS supplémentaires pour les journées Famisol en octobre 2007.
- Demande d'agrément pour la mission « loisir » afin d'assurer la pérennité des journées Famisol.

2006

- Renouvellement d'agrément jusqu'au 30 juin 2011 : passage de catégorie 1 (suivi d'au moins 12 personnes handicapées) en catégorie 2 (suivi d'au moins 20 personnes handicapées). 36 enfants inscrits en 2006.
- Ce passage en catégorie 2 permet l'engagement d'un ETP supplémentaire et voit les frais de fonctionnement augmenter de 73 %.
- Fin des travaux d'aménagement. Une pendaison de crémaillère est organisée le 17 juin.
- Le 10 septembre : Fête des 10 ans de l'asbl avec toutes les familles, anciennes et contemporaines.

2005

- En avril, Cap 48 octroie un financement de 19.000,00 € pour aider à l'aménagement des locaux.
- Poursuite de l'organisation de journées Famisol mensuelles, appelées alors « journées Répit », grâce à l'octroi d'une subvention de 19.250,00 €. Ce montant couvre les dépenses inhérentes à ce projet du 01/01/05 au 31/07/06.
- Depuis septembre 2005, Famisol s'implique activement dans le Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour les personnes handicapées de grande dépendance, ou GAMP ⁵

2004

- Engagement en mars, d'un médecin spécialiste, pédopsychiatre.
- Engagement de deux personnes sous statut ACS, à mi-temps.
- En juillet, première journée Famisol organisée par le service, proposée à 11 enfants.
- De septembre à octobre : première étape de gros travaux d'aménagement, financés par le propriétaire des lieux loués. Le service

⁵ Le **G**roupe d'**A**ction qui dénonce le **M**anque de **P**laces pour personnes handicapées de grande dépendance a été créé en septembre 2005 sous l'impulsion de plusieurs services (dont Famisol) alarmés par le manque de places dans les services d'accueil de jour et d'hébergement en Région bruxelloise.

bénéficie désormais de 48m² supplémentaires, et ce sans augmentation de loyer.

2003

- Suite aux modifications de l'arrêté 99/262/C, l'asbl a droit, pour 20 enfants accueillis chaque mois, à la prise en charge par la COCOF du salaire de la psychologue, équivalent à 23h/semaine, et d'un médecin spécialiste (12h/semaine). La psychologue de l'asbl peut augmenter son horaire et être totalement rémunérée par la COCOF.

2002

- Déménagement et installation dans de nouveaux bureaux accessibles pour tous et plus vastes permettant d'accueillir les familles (notamment lors des bilans).

2001

- Famisol engage une psychologue à mi-temps sur fonds propres.
- Famisol devient membre effectif de l'ASAH. (Association des Services d'Accompagnement des personnes Handicapées)
- La méthode de travail du service est réévaluée en équipe avec l'aide extérieure d'une formatrice, licenciée, thérapeute familiale systémique. Elle est décrite dans un document intitulé « Projet et Moyens d'Action ».

2000

- Famisol est agréé comme service d'accompagnement et d'accueil familial pour enfants porteurs d'un handicap :
- - En catégorie 1, ce qui correspond à un accompagnement d'au moins 12 enfants (alors que plus de 25 sont déjà inscrits), pour un équivalent temps plein et demi. Deux travailleurs à temps partiel supplémentaires peuvent donc être engagés.
- - En catégorie 5 pour la sélection des familles d'accueil.

1999

- Engagement des premiers membres du personnel (2 personnes à temps partiel pour 29h/sem en tout), complété par le travail bénévole indispensable.
- Le nom "Les Mains Tendues" est modifié : "FAMISOL - Familles Solidaires" est né.
Le siège social, ainsi que les bureaux, déménagent dans la région de Bruxelles-Capitale.

1998

- Demande d'un subside en initiative auprès de la COCOF : 180 000 BEF sont obtenus et 650 000 BEF l'année suivante.

1997

- Structuration du travail : une bénévole supplémentaire vient rejoindre l'équipe
- Un bureau leur est offert afin de permettre un travail plus systématique.

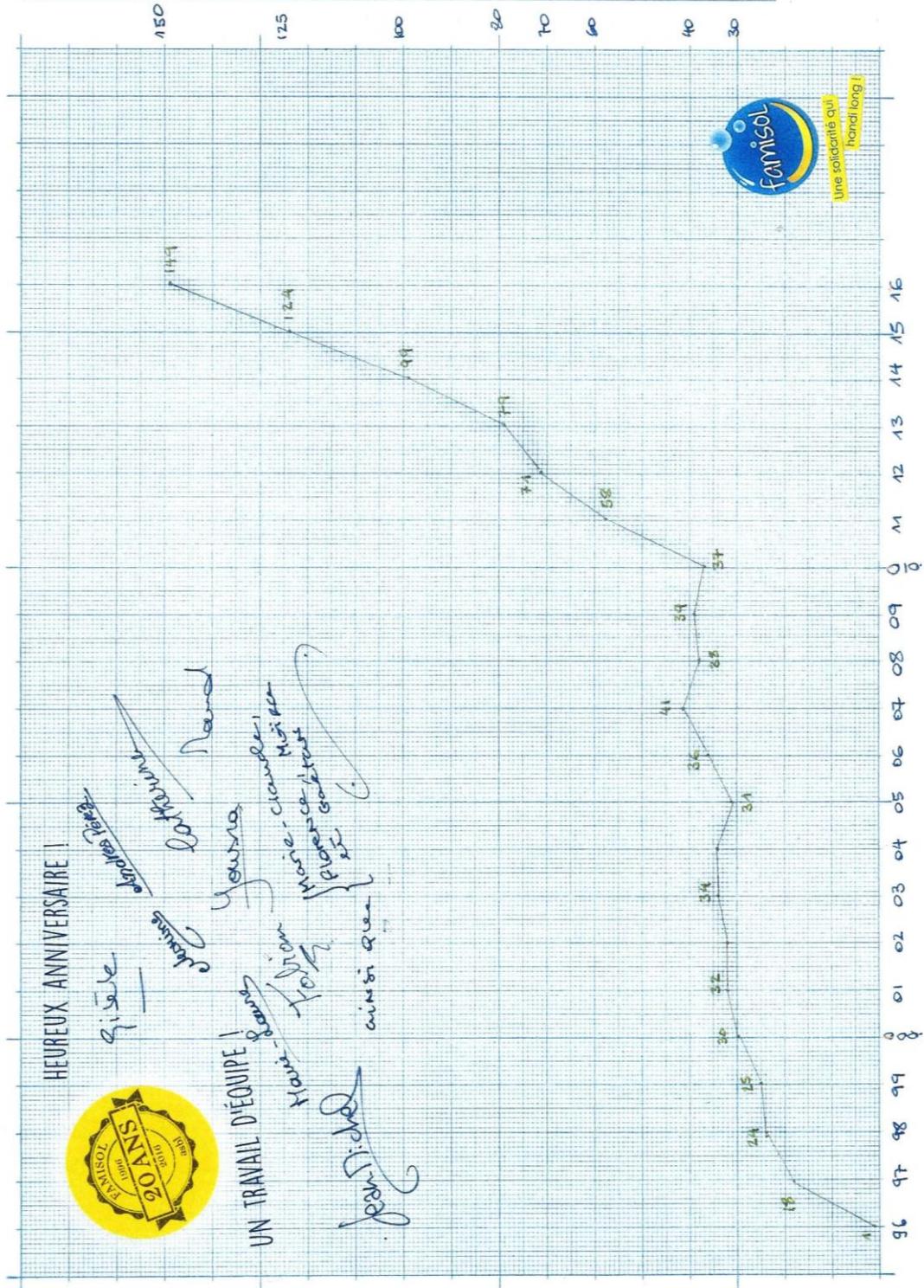
1^{er} avril 1996 : trois couples, interpellés par l'épuisement des familles avec un enfant porteur d'un handicap, dû au manque de relais dans leur entourage direct, décident de réfléchir à une solution pour répondre à ce problème.

Une association située à Liège - "Les Mains Tendues" - organisant de l'accueil familial à court terme, est contactée. En accord avec celle-ci, une nouvelle asbl "Les Mains Tendues" est créée, visant essentiellement à venir en aide aux familles de Bruxelles et du Brabant Wallon.

- Parution des statuts au Moniteur belge.
- Deux membres fondateurs bénévoles travaillent chez elles et rencontrent les premières familles.

Lors de la création de l'asbl, l'objet social principal était de **permettre à la famille d'un enfant handicapé de souffler, en confiant celui-ci pour de courtes périodes à une famille d'accueil** sélectionnée par l'association.

Nombre de suivis PAR AN - 1996 - 2016



Les domaines de l'accompagnement

Extrait du Rapport d'activités 2015

b/ L'aspect social

L'aspect social, qu'il concerne les droits sociaux, la situation pécuniaire de la famille, ou son environnement social au sens large (famille, amis, voisins, autres intervenants...) nous interpelle toujours beaucoup.

D'une part parce que nous veillons à ce que les enfants disposent de l'aide sociale, pédagogique, médicale, relationnelle et administrative à laquelle ils peuvent prétendre.

D'autre part, parce que les parents peuvent, dans certains cas et sous le coup de ce qu'ils vivent, s'auto-exclurent du champ de la vie sociale au risque de précariser un peu plus encore leur existence. C'est pourquoi la question du lien social est tellement importante à notre estime. Si importante qu'elle motive les fêtes que nous proposons, comme prétexte à la rencontre.

Comme nous l'avons souligné plus haut, plus d'un tiers des familles conventionnées sont constituées d'un parent qui a assumé seul la charge de l'entièreté de la famille. Dans les faits, il s'agit de 31 mères et d'un père.

Par ailleurs, sur les 32 familles monoparentales, seules 11 occupent un emploi tandis que le restant de l'échantillon survit grâce à un revenu de remplacement.

De quoi rappeler l'importance de la solidarité et de la sécurité sociale comme prémisses du vivre ensemble. Face aux précarités grandissantes, l'enfance, **toute enfance**, nécessite et est en droit d'être investie dignement.

c/ Le début d'un accompagnement

Une famille nous contacte habituellement par téléphone, nous formule une première demande (ou pas), nous lui proposons une première rencontre (mais peut-être pas)...

Voici le début d'un accompagnement « classique ».

Mais à quel moment débute-t-il ? A la signature de la convention ? A la première rencontre ? Durant le premier échange téléphonique ?

L'équipe retient plutôt cette dernière proposition. Dès lors, nous serons attentifs à ce que l'accompagnateur (-rice) qui a eu la personne au téléphone soit l'un des membres du binôme qui rencontrera la première fois l'enfant et sa famille.

Ces premiers moments de la rencontre nous demandent d'être pleinement présents, disponibles aux personnes que nous avons devant nous et pleinement humains avec elle. Selon certains auteurs (Shepherd, Brown et Greaves, 1972)⁶, cette posture peut être considérée comme thérapeutique en soi.

Cette disponibilité ne veut pas dire que nous soyons disponibles à tout prix, mais bien au prix d'une prise de recul nécessaire, d'une juste distance dans la relation que nous entretenons avec les familles. Il s'agit plutôt de nous risquer à penser et de nous abstenir de toute précipitation à donner une réponse immédiate qui, en dépit des demandes qui nous sont adressées, pourraient s'avérer prématurée. Nous avons encore du chemin à faire dans cette voie : *comment rester présents et « inactifs » alors que nous sommes formés à réagir ? La peur ne nous amène-t-elle pas à réagir immédiatement par crainte de perdre le contrôle ? Comment respecter notre temps de disponibilité au cours des entretiens en évitant les entretiens de longues durées (2-3heures) ? Quel cadre poser aux entretiens et comment le tenir ? En d'autres termes, comment respecter nos limites pour assurer une pleine disponibilité ? Comment également respecter le temps (ou la temporalité ?) des familles en souffrance que nous rencontrons ?*

La souffrance avec laquelle les familles passent notre porte peut nous frapper de plein fouet, parfois même nous figer...mais aussi nous confronter à des réactions très vives, voire étranges ou agressives. Le travail en binôme, le travail en équipe et nos supervisions sont alors d'une grande richesse pour nous mettre au travail, nous remettre à penser. Eva-Marie Golder, dans son ouvrage « Au seuil de l'inconscient », nous a éclairé sur ce qui est en jeu dès le premier moment de la rencontre. Ce moment intense de surprise, ce « moment sensible » où l'imaginaire écrit-elle joue un rôle

primordial et au cours duquel l'analyste s'implique en tant que personne. Simone Korff-Sausse nous rappelait récemment qu'à situation anormale, réponse anormale.

6 Shepherd, I., Brown, E. and Greaves, G. (1972). Three-on-oneness (Presence). *Voices*, 8, 70-7.

Que ce soit au début de l'accompagnement et par la suite, nous mettons un point d'honneur à créer un accueil chaleureux des enfants et de leurs familles qui demandent un accompagnement afin de créer petit à petit un climat de sécurité qui leur permettra ultérieurement de déposer leur vécu en toute confiance. Offrir une tasse de café ou de thé aux multiples saveurs peut paraître un geste banal mais il contribue probablement au sentiment que les familles nous expriment de se sentir bienvenus à Famisol !

d/ L'école, l'extra-scolaire et l'inclusion

Dans son ouvrage : « L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds », Jean-Yves Le Capitaine⁷ affirme que s'approprier le concept de l'inclusion, c'est vouloir changer l'école pour qu'elle soit accueillante, qu'elle puisse accueillir tout le monde. L'idée est donc de ne pas vouloir changer l'enfant mais bien le milieu, l'environnement qui l'accueille.

Même si ce concept est dans l'air du temps, les situations d'inclusion dans le milieu scolaire ne sont pas nombreuses. La majorité des enfants que nous accompagnons sont dans l'enseignement spécialisé. Il existe encore beaucoup de freins exprimés par les équipes pédagogiques pour accueillir un enfant à besoins spécifiques : manque de personnel, de temps, peurs pour l'équilibre du reste du groupe, peur de faire « mal »... A vrai dire, même si le désir d'accueillir est présent dans de nombreuses équipes, le système scolaire actuel, basé sur la réussite, ne facilite pas l'inclusion.

Que ce soit les équipes pédagogiques, les responsables de lieux d'accueil ou de mouvements de jeunesse, les intervenants s'adressent à nous car ils savent que nous côtoyons le jeune dans le cadre des journées Famisol. Eux-mêmes éprouvent des difficultés à le comprendre ou encore se demandent si leur cadre d'accueil peut répondre aux besoins de ce dernier.

Nous sommes bien conscients du danger qu'une position d'expert ferait courir au lien en proposant des recettes toutes faites ou pire en prenant la place des parents qui sont bien ceux qui connaissent le mieux leur enfant.

Du côté de l'**extra-scolaire**, nous collaborons régulièrement avec Badje. Cette association favorise l'inclusion des enfants porteurs d'handicap dans

⁷ Le Capitaine Jean-Yves, « L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds. », *Empan* 1/2013 (n° 89) p. 125-131
URL : www.cairn.info/revue-empan-2013-1-page-125.htm - DOI : 10.3917/empa.089.0125

des activités extra-scolaires en mettant à disposition un animateur supplémentaire au lieu d'accueil extrascolaire.

Le premier contact entre Badje et la famille se déroule généralement avec nous pour faciliter le lien entre eux. Une équipe dans le Brabant Wallon, Caravelles, propose un travail se rapprochant de celui de Badje mais nous n'avons pas encore eu l'occasion de collaborer avec eux. Peut-être dans un avenir proche aurons-nous cette opportunité...

Les témoignages des parents après une expérience d'inclusion pour leur enfant sont souvent très positifs. Ils relèvent les effets positifs sur le groupe (sentiment de valorisation pour certains, empathie plus développée pour d'autres...) et sur leur enfant dont le rythme est respecté et pour qui l'accueil dans le groupe est une expérience enrichissante.

Activités des JF en 2016

- 9/01/2016 : # Forêt et plaine-de-jeux
16/01/2016 : Snoezelen *Het Balanske* (Tielt-Winge)
17/01/2016 : Famisol, mini-fête et balade (1200 Bruxelles)
23/01/2016 : Rouge-Cloître (1160 Bruxelles)
30/01/2016 : Piscine *Sportcity* (1150 Bruxelles)
- 6/02/2016 : Famisol, balade (1200 Bruxelles)
14/02/2016 : « Silex », jeux et quizz (1200 Bruxelles)
21/02/2016 : # Plaine-de-jeux (1150 Bruxelles)
27/02/2016 : Rouge-Cloître (1160 Bruxelles)
28/02/2016 : Piscine *Sportcity* (1150 Bruxelles)
- 5/03/2016 : Snoezelen *Het Balanske* (Tielt-Winge)
20/03/2016 : Snoezelen *Het Balanske* (Tielt-Winge)
26/03/2016 : Centre sportif *La Woluwe* (1200 Bruxelles)
27/03/2016 : Piscine *Sportcity* (1150 Bruxelles)
- 9/04/2016 : Voie verte, Stockel (1150 Bruxelles)
10/04/2016 : Snoezelen *Het Balanske* (Tielt-Winge)
16/04/2016 : Centre sportif *La Woluwe* (1200 Bruxelles)
17/04/2016 : Piscine *Sportcity* (1150 Bruxelles)
23/04/2016 : # Plaine-de-jeux *Dames Blanches* (1150 Bruxelles)
30/04/2016 : Famisol, jeux (1200 Bruxelles)
- 7/05/2016 : Activité *Naturânes* (La Hulpe)
8/05/2016 : Piscine *Sportcity* (1150 Bruxelles)
14/05/2016 : Rouge-Cloître (1160 Bruxelles)
21/05/2016 : # Snoezelen *Het Balanske* (Tielt-Winge)
- 4/06/2016 : Parc Malou (1200 Bruxelles)
12/06/2016 : Centre sportif *La Woluwe* (1200 Bruxelles)
18/06/2016 : # Snoezelen *Het Balanske* (Tielt-Winge) + Centre sportif *La Woluwe* (1200 Bruxelles)
25/06/2016 : Plaine-de-jeux Thiry (1200 Bruxelles)
26/06/2016 : Piscine *Poséidon* (1200 Bruxelles)
- 2/07/2016 : Piscine *Nausicaa* (Waterloo)
9/07/2016 : « Silex » Barbecue (1200 Bruxelles)
10/07/2016 : # Snoezelen *Het Balanske* (Tielt-Winge) + Famisol (1200 Bruxelles)
16/07/2016 : Parc de Roodebeek (1200 Bruxelles)
24/07/2016 : Activité *Naturânes* (La Hulpe)
30/07/2016 : Parc de Roodebeek (1200 Bruxelles)

6/08/2016 : Plaine-de-jeux *Dames Blanches* (1150 Bruxelles)
 7/08/2016 : Plaine-de-jeux *Dames Blanches* (1150 Bruxelles)
 20/08/2016 : Festival *Théâtres Nomades* (1000 Bruxelles)
 21/08/2016 : Centre sportif *La Woluwe* (1200 Bruxelles)
 27/08/2016 : *Activité Naturânes* (La Hulpe)

3/09/2016 : # *Snoezelen Het Balanske* (Tielt-Winge) + Jardin IRAHM (1200 Bruxelles)
 10/09/2016 : Parc Malou (1200 Bruxelles)
 17/09/2016 : Piscine *Sportcity* (1150 Bruxelles)
 25/09/2016 : Parc de Roodebeek (1200 Bruxelles)

2/10/2016 : Balade avec *Activ'Dog* + Piscine *Sportcity* (1150 Bruxelles)
 8/10/2016 : Ferme du Parc *Maximilien* (1000 Bruxelles)
 15/10/2016 : # *Snoezelen Het Balanske* (Tielt-Winge) + Centre sportif *La Woluwe* (1200 Bruxelles)
 22/10/2016 : Escalade au centre sportif *La Woluwe* (1200 Bruxelles)
 30/10/2016 : Atelier arts plastiques à Famisol (1200 Bruxelles)

5/11/2016 : Centre sportif *La Woluwe* (1200 Bruxelles)
 12/11/2016 : *Snoezelen Het Balanske* (Tielt-Winge)
 13/11/2016 : Piscine avec l'asbl *AP Plouf* (Rixensart)
 18/11/2016 : « *Silex* » Soirée musicale (1200 Bruxelles)
 27/11/2016 : # Plaine-de-jeux *Dames Blanches* + piscine *Bulle d'H2o* (1150 Bruxelles)

3/12/2016 : Jeux et animations à Famisol (1200 Bruxelles)
 4/12/2016 : Parc Malou (1200 Bruxelles)
 10/12/2016 : Jeux et balade à Famisol (1200 Bruxelles)
 11/12/2016 : Piscine avec l'asbl *AP Plouf* (Rixensart)
 18/12/2016 : # *Snoezelen Het Balanske* (Tielt-Winge) + piscine *Bulle d'H2o* (1150 Bruxelles)

Le Réseau 2, qu'en dire, qu'en faire ?

Céline Danloy

(introduction à la journée du 22/09/2016 : « Emotions, affects, passions, qu'en dire, qu'en faire ? »)

Vous êtes nombreux à connaître le Réseau 2 : certains ont déjà participé à cette grande Conversation qu'est la journée d'étude ; d'autres sont membres d'équipes qui sont elles-mêmes membres du Réseau 2. Au nom du Réseau 2, bienvenue à vous.

Bienvenue également à ceux qui nous rejoignent pour la première fois et qui n'ont peut-être pas d'idée précise de ce qu'est le Réseau 2. J'en dirai donc quelques mots sous le titre « Le Réseau 2, qu'en dire, qu'en faire ? »

Vous verrez que du « qu'en dire ? », on en arrive vite au « qu'en faire ? », c'est-à-dire à son usage.

Au regard des réseaux qui se mettent en place depuis quelques années dans le cadre de la réforme de la santé mentale, le Réseau 2 est un réseau informel. Son existence tient en effet au désir de quelques-uns, désir qui draine aujourd'hui une petite trentaine d'institutions.

Ces institutions relèvent aussi bien du secteur dit du « handicap » que du secteur de la psychiatrie ou des assuétudes, elles accompagnent autant des adultes ou des ados que la petite enfance, proposent un accueil ambulatoire ou résidentiel, parfois même basé sur la contrainte. Pour reprendre les mots qui nomment ces institutions dans notre champ, nous dirons qu'il s'agit de Services de santé mentale, de Centres d'hébergement, de Services hospitaliers psychiatriques, d'Unités de consultation, de Centres PMS, de Centres de jour, d'Initiatives d'habitations protégées, de Communautés thérapeutiques.

Si les dispositifs que ces institutions constituent ne se ressemblent pas, il est pourtant un point qui les rassemble, celui de la position qu'elles veulent soutenir au quotidien auprès des personnes qu'elles accompagnent. Une

position de non-savoir, une position d'anti-expert. Car faire de chaque patient une énigme a des conséquences. Non seulement sur la manière de penser le dispositif institutionnel mais également sur l'énonciation même dudit patient.

Au niveau institutionnel, cette position requiert de trouver à bricoler avec les durées de séjour imposées, avec les exigences de plans et trajets de soins prédéfinis ; de questionner la fonction de l'institution pour chaque patient plutôt que de réduire l'institution aux « catégories de fonctions » attribuées dans le cadre de la récente réforme dite « 107 ». De même, – et il me semble que c'est le plus difficile –, cette position requiert de composer avec les différents discours dans lesquels nous baignons. C'est vrai pour l'institution. C'est vrai aussi pour chaque intervenant. Car on a vite fait de verser dans toutes formes d'idéaux qui nous font manquer la rencontre avec le patient : l'idéal thérapeutique, l'idéal de réinsertion, de normalisation, etc.

Pour s'orienter dans ces discours – institutionnels aussi bien – et faire valoir la parole de chaque sujet, les institutions et les intervenants qui les composent ont, plus que jamais, à inventer.

Le Réseau 2 est l'une de ces inventions.

En tant que lieu d'énonciation tout d'abord, puisque tous les deux ans, il donne la parole aux intervenants de vos équipes. Il leur est proposé de rendre compte d'un accompagnement clinique et de le soumettre à l'épreuve de la conversation.

Cette conversation débute bien avant la journée d'étude, puisque chaque texte est préalablement soumis à un groupe de lecture composé d'autres intervenants. Une conversation s'engage alors entre le groupe de lecture et les rédacteurs qui, dans un mouvement d'aller-retour, peaufinent, précisent leur texte.

Ce travail d'écriture, de conversation et enfin, d'adresse à une communauté de travail, engage une « mise en mouvement », une dialectisation du cas, qui n'est pas sans incidence sur celui et ceux qui se sont mis au travail de ce cas. Construire un cas consiste en effet à s'en enseigner. En saisissant la logique subjective est l'enjeu à chaque fois renouvelé.

Le Réseau 2 mise donc sur des effets de formation et ce, au départ de la clinique elle-même.

A travers les modalités de travail qu'il propose, il tente de faire résonner le levier que constitue la rencontre, rencontre rendue possible par une véritable écoute à l'endroit du sujet. Une écoute qui repose sur une rigueur, celle d'être attentifs à prendre en compte le réel qui, pour chacun de nous, échappe.

Le « 2 » de Réseau 2, c'est comme ça que je l'entends. Comme le lieu d'une alternative au discours dominant qui fait toute la place aux procédures formelles, aux « transmissions ciblées » – pour ceux qui travaillent à l'hôpital – lesquelles réduisent les échanges autour des patients à des « objectifs objectifs » de soins, et j'en passe.

Avec la psychanalyse comme boussole, le Réseau 2 soutient une clinique de la rencontre dont veulent s'orienter les institutions qui le composent. Au cœur de celle-ci, - n'en déplaise à Maggie De Block - ce ne sont pas tant les diplômes qui valent, que le transfert et son maniement.

En ce sens, le Réseau 2 comporte aussi une dimension politique. Son caractère informel en constitue l'assise, resituant le désir et le transfert de travail à leur place.

La Main à l'Oreille

Extrait du site web :<https://lamainaloreille.wordpress.com>
(On y trouvera les coordonnées de l'antenne belge.)

L'association



« La main à l'oreille » a été créée par des parents et amis de personnes autistes, avec pour objectif de promouvoir une approche qui prenne en compte leur subjectivité et accueille leurs inventions. Nous considérons qu'une place doit être faite, dans la Cité, au mode d'être autistique, sans se référer à une norme sociale ou comportementale. Nos parcours et vécus très différents nous permettent de témoigner de l'apport de la psychanalyse dans une approche respectueuse du sujet, qui permette l'émergence de la personne.

Nous avons l'expérience des difficultés et des obstacles rencontrés par les personnes autistes et leurs familles, et nous avons dû apprendre à « savoir y faire », pour que les différentes institutions administratives, éducatives et thérapeutiques (crèche, école, CTP, CATP, MDPH, CMP, CRA, hôpital de jour, IME, EMS...) collaborent avec le souci de l'enfant. Nous avons aussi pu constater que, dans chaque institution, c'est le désir de la personne, du professionnel, qui est en jeu. C'est pourquoi nous souhaitons des partenariats de confiance et des coopérations interdisciplinaires et interinstitutionnels, permettant de « tricoter » pour chacun l'accompagnement qui lui convient.

Engagés en faveur d'une prise en charge interdisciplinaire thérapeutique, pédagogique et éducative, attachés à une approche intégrative, tout au long de la vie de la personne, nous souhaitons d'ores et déjà contribuer à la consultation sur le 3^{ème} plan Autisme lancée par le gouvernement, et prenons en considération les trois axes, « non exhaustifs » proposés par la ministre – Diagnostic / Offre / Sensibilisation – auxquels nous proposons d'ajouter un axe « en plus » : celui de l'écoute et de l'ouverture à la richesse des mondes autistiques.

Dans l'éventail de leurs expressions, les autistes nous montrent qu'aucune personne autiste n'est pareille à une autre, comme il en est pour tout un chacun. Ils confirment ainsi que l'autisme, inséparable de la personne, ne la résume pas. Nous souhaitons en témoigner dans notre association.

Les buts de l'association « La main à l'oreille »

1. **Promouvoir la place des personnes autistes dans la Cité**, sans se référer à une norme sociale ou comportementale ;
2. **Faire connaître, partager, et soutenir l'invention autistique sous toutes ses formes**, de la trace la plus humble aux élaborations de systèmes les plus complexes, comme caractéristique remarquable du mode d'être au monde des personnes autistes, à condition que soit respectées leur singularité et leur subjectivité ;
3. **S'assurer du respect de la subjectivité des autistes dans les institutions** – spécialisées ou non – qui les accueillent ; et défendre une approche interdisciplinaire de la prise en charge et de l'accompagnement, à partir de la singularité de chaque personne, impliquant une diversité de praticiens : enseignants, éducateurs, accompagnateurs de Vie scolaire (AVS), psychiatres, psychologues, psychanalystes, infirmiers, orthophonistes, psychomotriciens... ;
4. **Rechercher un partenariat actif, informé, confiant, à l'écoute et apaisé** avec les équipes qui accueillent les enfants et créer des liens de coopération et d'échanges avec d'autres associations.

Mireille Battut – Présidente

Participation du Docteur Belpaire aux réunions de la Commission Subrégionale du Brabant Wallon et à celles de l'Association belge de Neuropédiatrie

Date	Réunions
14 janvier	AVIQ : Groupe de travail Autisme
17 février	AVIQ : Groupe de travail Autisme
12 avril	Groupe annonce diagnostic Trisomie 21 - Inclusion
13 avril	AVIQ : Groupe de travail Autisme
25 avril	AVIQ : Séance plénière Commission subrégionale
13 mai	Association belge de Neuropédiatrie « What New in cognitive disorders »
6 juin	AVIQ : Groupe de travail Autisme
27 juin	AVIQ : Séance plénière Commission subrégionale
27 juin	AVIQ : Groupe de travail Autisme
3 octobre	AVIQ : Séance plénière Commission subrégionale
14 octobre	Association belge de Neuropédiatrie
23 novembre	AVIQ : Groupe de travail Inclusion BW

Invitation au Café des parents



Bruxelles, le 23 août 2016

Chers Parents,

Comment allez-vous au seuil de cette nouvelle rentrée ?

J'ai le plaisir de vous adresser ce courrier afin de vous faire part de l'inauguration du :

« Café des parents de Famisol »

Celle-ci aura lieu **lundi 3 octobre**, de **12h à 14 h**, en nos locaux et nous serions très heureux de vous y retrouver !

Souvent nous pensons que trop de temps s'écoule entre le moment du BBQ et celui du goûter. Il s'agit de moments privilégiés, nourris de rencontre et de convivialité auxquels nous tenons beaucoup. De là nous est venue l'idée d'organiser un temps de midi convivial, pour le plaisir de nous retrouver, chacun avec nos tartines et notre « nous même », en toute simplicité.

Qu'en dites-vous ?

Soyez les bienvenus et faites-nous l'honneur de noter déjà que ce « Café des parents » aura lieu tous les **1ers lundis du mois** !

Toute l'équipe de FAMISOL se réjouit !

La rentrée s'annonce faste : à nos rendez-vous du 4 septembre et du 3 octobre, alors ?

Bien à vous,

Pour Famisol,

Gisèle Snyers
Directrice

famisol asbl
www.famisol.be
info@famisol.be

☎/☎ 02 771 91 14
☎ 02 779 41 55
0473 86 65 49

22 Rue Martin V
1200 Woluwé-St-Lambert
CCP 310-1271202-06



Agréé par la COCOF

2^{ème} Journées Internationales du PARNASSE-ISEI

« Avec quoi on vient ? Le rôle préventif de la décentration, première étape de l'approche interculturelle »



Vivre la diversité

Les 2^{èmes} Journées Internationales du PARNASSE-ISEI

08H30 - 08H45 : Accueil et introduction :

Damien Huvelle - Directeur-Président de la HE Vinci et
Annick Frasalle - Directrice du Parnasse-ISEI.

08H45 - 09H30 : "Récits de vie : étudiants et enseignants témoignent"

09H30 - 10H30 : Spectacle : "Une charge déraisonnable"

de et par Silvia Guerra : clown et accordéoniste. Silvia vient de Bologne et a suivi le vent qui l'a menée en Belgique en 2010.
En 2014, elle reçoit un ordre de quitter le territoire belge...

10H30 - 11H00 : Table ronde : réflexions et questions

Modérateur : Cédric Jullens - MA en Philosophie

11H00 - 11H15 : Pause*

11H15 - 11H45 : "Avec quoi on vient? Le rôle préventif de la décentration, première étape de l'approche interculturelle"

Hélène Marcelle - Sociologue au Service Phare de la Commission communautaire française
Gisèle Snyers - Directrice de Famisol, service d'accompagnement à la personne handicapée.

11H45 - 12H15 : "Quand l'Algérie s'invite aux Cliniques universitaires St Luc"

Mouna Halioui, coordinatrice de soins en cardiologie pédiatrique aux cliniques St Luc, enseignante au Parnasse-ISEI.

12H15 - 12H40 : "Pourquoi préserver la diversité?"

Thierry Samain, MA en anthropologie.

12H40 - 12H45 : Conclusions

Modérateurs : Anne-Françoise Mairlot et Christine Willems

Lundi 25 janvier 16

Auditoire Simonart (UCL) **

Equipe des Relations internationales :
Christine Willems, Anne-Françoise Mairlot,
Nazha Hammoucha, Béatrice Dewez,
Anne Ledoux, Sabine Wibaut,
Stéphanie Samyn, Eric Mombeek.
Contact : international.parnasse-isei@vinci.be

** Adresse: Avenue Mounier, 71 - 1200 Bruxelles
Transports: Métro: ligne 1- Stockel, station ALMA
Bus 79 : au pied des auditoires centraux sur
l'avenue Emmanuel Mounier

* Pauses: Attention: Pas de restauration prévue sur place



Erasmus+

Programme cofinancé par l'Union européenne.
Les propos avancés n'engagent que leurs auteurs. La Commission européenne ne pourrait en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations diffusées lors de cet événement.

Colloque de l'AP3 : Le Burn-out parental existe-t'il ?

Le Burn-out parental existe-t-il ?

Parlons-en!

Organisé par l'Association des Parents et des Professionnels autour de la Personne polyhandicapée

Rencontrons-nous
Le samedi **03 décembre 2016**
à la **Maison Notre-Dame du Chant d'Oiseau**



Avenue des Franciscains 3a
1150 Bruxelles (Woluwe Saint Pierre)

Le Burn-out parental existe-t-il ?

Parlons-en!

Et pour VOS enfants ?

Pour que tous puissent participer au colloque, vos enfants polyhandicapés de tous âges seront accompagnés sur place gratuitement par des « extra-sitters » spécialisés.

Veuillez **IMPÉRATIVEMENT** l'indiquer sur votre bulletin d'inscription. Le **secrétariat de l'AP3** prendra contact avec vous pour préciser les besoins spécifiques de votre enfant.

Participation aux frais (repas inclus)

Professionnels	50,00 €
Parents	30,00 €
Étudiants	15,00 €

À virer sur le compte CBC de l'ASBL AP3 :

BE15 7320 3865 2430
BIC CREGBEBB

Avec le soutien de



Éditeur responsable
AP3 asbl - Rue de l'Aurore, 36 - 5100 Jambes
Maison de l'AP3 - Bld. Ev. Lambertmont, 61 - 1030 Bruxelles
Tel. 02/21 551 92 - info@ap3.be
www.ap3.be

Colloque
03 décembre 2016

Association des Parents et des Professionnels autour de la Personne polyhandicapée



Burn-out ...

Lorsque le handicap paraît
nous avons l'impression d'être seul au monde

Lorsque le handicap paraît
certains membres de la famille s'éloignent...
certains amis disparaissent...
certains voisins nous évitent...

Lorsque le handicap paraît
la vie sociale prend un autre visage

Lorsque le handicap paraît
la vie professionnelle devient un casse-tête
"je me sens épuisée"
"Je ressens trop de pressions" (des médecins, au travail, avec le conjoint...)
"Encore une hospitalisation, encore un refus, encore un rejet, encore des paperasses..."
"Et le manque de place ? Quel avenir pour mon enfant ? Quel avenir pour nous ?"

Lorsque le handicap paraît
je deviens équilibriste...
il me semble que je rentre dans une impasse,
il me semble que j'ai si souvent peur,
il me semble que je vis un stress permanent,
il me semble que mon avenir est bouché,
Combien de temps vais-je encore tenir ?
La vie a-t-elle encore un sens ?
La vie a-t-elle encore un sens pour mon enfant ?
La vie a-t-elle encore un sens pour moi ?

**Mais comment font les autres ?
Qui peut m'aider ?**

Parlons-en!

L'AP3 Association de parents et de professionnels autour de la personne polyhandicapée, souhaite à travers cette journée mettre des mots sur ces situations, interroger la société, lever le voile sur les phénomènes qui mènent au Burn out. Peut-on l'éviter ? Si oui, comment ?

Nous vous proposons de chercher ensemble...

Colloque

Le Burn-out parental existe-t-il ?

Parlons-en!

8h30 ACCUEIL - CAFE

9h15 Discours d'ouverture
Pourquoi le thème du Burn-out parental ?
Mme Céline Frémault, Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée des Personnes handicapées
M. Jacques Lodomez, Président honoraire de l'AP3
Dr Marie-Louise Ledercq, Vice-présidente de l'AP3

Président de séance :
Pr Jean-Jacques Detraux, Professeur émérite ULg

9h35 "Aimer à perdre la santé"
Peut-on parler du burn-out familial ?
Dr Danielle Massart

10h10 La Parole aux Parents
Collectif des Parents de l'AP3

10h45 PAUSE

11h15 Regards des Professionnels
Collectif des Professionnels de l'AP3

11h45 Echanges avec les participants

12h10 Enfants, familles, institutions handicapées.
Et si la résilience était contagieuse ?
Mme Violaine van Cutsem

13h00 REPAS

14h00 ATELIERS ÉCHANGES :
Quelles pistes pour s'en sortir ?

ATELIER 1
Burn-out et société... Difficultés rencontrées par les parents dans leurs différents parcours (administratif, médical, pédagogique...)

ATELIER 2
Ressources familiales, culturelles et sociales : un nouveau réseau peut-il se tisser ?

ATELIER 3
Partage d'expériences de ressourcement et de solutions de répit.

ATELIER 4
Médecines classiques et alternatives : entre espoir et réalité.

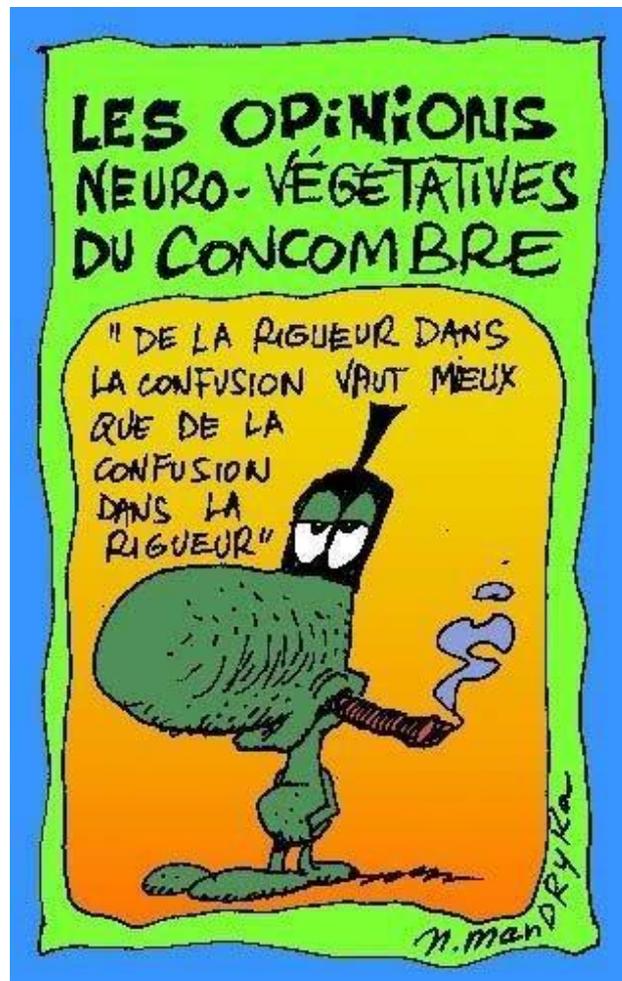
15h30 Rapports des ateliers en séance plénière

16h30 Synthèse des ateliers et conclusions
Dr Dominique Fagnart, Neuropédiatre
Dr Marie-Louise Ledercq, Vice-présidente de l'AP3

17h00 Clôture du colloque
Mme Jocelyne Burrotte, Présidente de l'AP3
M. Patrick Binot, Directeur-Général de la Ligue des Familles

Atmosphère, atmosphère ...

(un peu de méditation)





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Partenariat des services d'accompagnement

**Famisol
RéCI-Bruxelles
Sapham
Saphir
SUSA
Triangle-Bruxelles**

Introduction

OCAPI a été créé en 2013. Il s'agit d'un service novateur, tant par sa composition que par ses objectifs.

Il a été rendu possible grâce à la volonté de l'ONE et de PHARE de collaborer en vue de favoriser l'inclusion d'enfants présentant une déficience dans les milieux d'accueil agréés ou autorisés par l'ONE.

Il a également pu voir le jour parce que les services d'accompagnement agréés par PHARE pour la petite enfance ont une excellente collaboration entre eux et n'hésitent pas à relever de nouveaux défis, s'ils vont dans le sens de l'inclusion et du travail en réseau.

Enfin, OCAPI a pu se concrétiser grâce à une équipe de terrain, six personnes issues de six services, soutenues par leur direction. Ces professionnelles de l'accompagnement ont accepté de se lancer dans cette aventure alors que le cadre de travail n'était pas encore clair et que tout restait à créer.

Après trois ans d'existence, on peut considérer qu'OCAPI a trouvé son identité et s'est bien implanté dans le secteur d'accueil de la petite enfance.

Ce rapport d'activité rend compte de la diversité des situations traitées en 2016 et différentes peurs et difficultés auxquelles sont confrontés les milieux d'accueil, par ailleurs très souvent ouverts à l'inclusion.

Première partie : présentation d'OCAPI

1. Identité de l'organisme et de ses partenaires

Nom : OCAPI (Organisation et Coordination de l'Aide Précoce pour l'Inclusion)

Services d'accompagnement partenaires :

Famisol, situé à Woluwe- St -Lambert (quelle que soit la déficience)

RéCI-Bruxelles, situé à Schaerbeek (déficience motrice)

SAPHAM, situé à Bruxelles (déficience mentale)

SAPHIR, situé à Molenbeek (trisomie 21, déficience auditive et dysphasie)

SUSA, situé à Molenbeek (troubles du spectre autistique)

Triangle Bruxelles, situé à Uccle (déficience visuelle)

Finalité

Favoriser l'accueil d'enfants présentant une déficience avérée ou suspectée dans les milieux d'accueil ordinaires autorisés ou agréés par l'ONE ou auprès des accueillantes d'enfants autorisées par l'ONE.

2. Description d'OCAPI

L'équipe est composée de cinq référentes et d'une coordinatrice, engagées chacune quelques heures par semaine pour OCAPI, et travaillant par ailleurs, dans l'un des six services d'accompagnement bruxellois agréés pour la mission 1 (petite enfance).

OCAPI peut donc utiliser les compétences d'accompagnement des référentes afin de répondre à un besoin jusqu'alors non couvert : soutenir les milieux d'accueil dans leurs questionnements lors de l'accueil d'un enfant « différent » sans qu'il y ait demande des parents.

Ce service est donc fondé sur une collaboration étroite entre les services d'accompagnement concernés, ainsi qu'entre le secteur de l'accompagnement et différentes instances de l'ONE.

Ocapi est une équipe mobile, qui se rend dans les milieux d'accueil lorsque ceux-ci sont en questionnement par rapport à un enfant qui présente une déficience ou dont le développement est (un peu) particulier.

Il intervient uniquement à la demande des milieux d'accueil bruxellois agréés ou autorisés par l'ONE, pour autant qu'aucun service d'accompagnement n'ait encore été sollicité par les parents.

Il s'agit d'un service soutenu par PHARE, en partenariat avec l'ONE. Il est entièrement gratuit, et respecte la confidentialité.

Pourquoi et quand faire appel à Ocapi ?

Il peut arriver que les parents, lors de l'inscription, annoncent que leur enfant présente une déficience. Ou il peut arriver qu'ils n'en parlent pas au préalable. La déficience peut aussi apparaître durant la période d'accueil, suite à une maladie, un accident, ou de manière d'abord très discrète, pour devenir parfois de plus en plus visible.

Quelles que soient les circonstances, un enfant qui évolue différemment des autres met souvent les professionnels de l'accueil (de même, d'ailleurs, que les parents) dans une certaine insécurité, comme lorsque l'on s'éloigne de repères connus.

Des questions se posent. A partir de quand s'inquiéter ? Comment communiquer avec les parents ? Quelles adaptations mettre en place ? Comment stimuler l'enfant ? Pourquoi tel ou tel comportement ? Quand et comment organiser un passage de section ? Comment préparer l'entrée à l'école ? Comment admettre et respecter nos propres limites ? Que faire de nos propres émotions ? Etc.

A tout moment de l'accueil, même avant l'inscription, les professionnels peuvent faire appel à Ocapi. Une ou plusieurs rencontres dans le milieu d'accueil leur seront proposées.

Les « référentes Ocapï » travaillent à la fois à Ocapï et dans un service d'accompagnement pour jeunes enfants présentant une déficience. Elles ont donc de l'expérience et des connaissances par rapport aux déficiences et à tous les bouleversements que celles-ci peuvent occasionner au sein des familles et des milieux d'accueil.

Elles peuvent apporter un précieux soutien aux équipes ou aux accueillantes autonomes en abordant avec elles leurs différentes questions, en confirmant et en augmentant leurs compétences, et en leur apportant des informations et de nouvelles ressources.

Les référentes Ocapï peuvent également être appelées dans le cadre de journées pédagogiques ou de réunions des milieux d'accueil, afin de proposer une sensibilisation à l'inclusion d'enfants présentant une déficience.

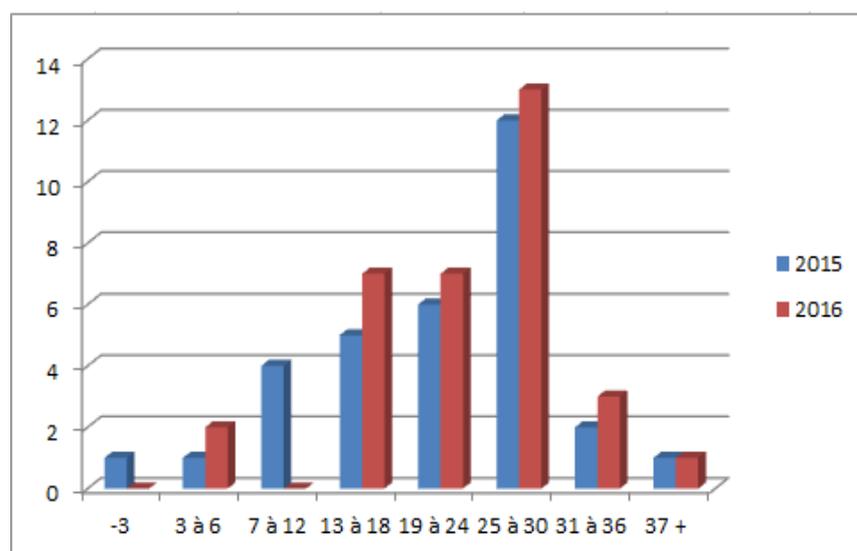
Deuxième partie : ÉVALUATION DU PROJET

1. Interventions centrées sur un enfant

1.1. Evaluation quantitative

2016 : Nombre total d'enfants : 33
(2015 : 22 enfants)

1.1.1. Nombre d'enfants suivis / âge (en mois)



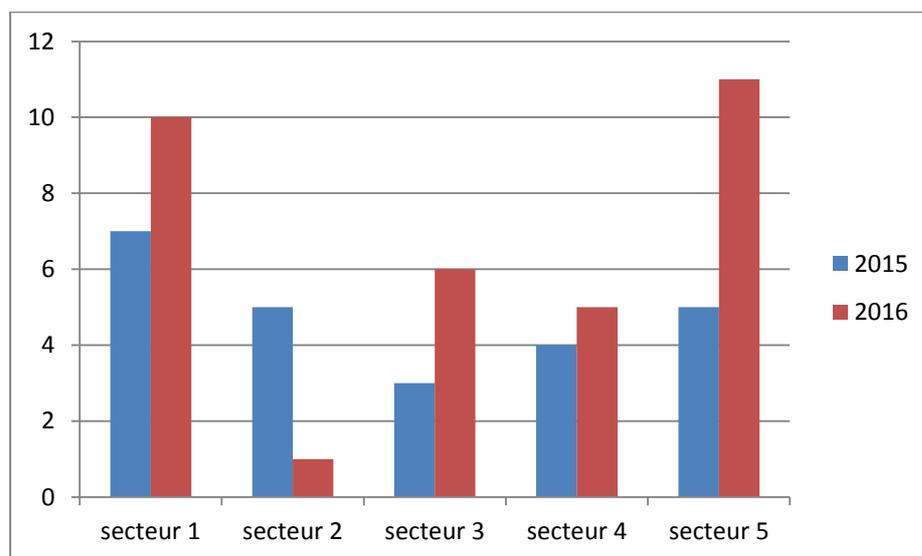
L'augmentation du nombre d'enfants est importante. Elle se répartit de manière relativement homogène.

La tranche d'âge pour laquelle il y a le plus d'interventions est celle de 25 à 30 mois.

Il s'agit de période durant laquelle les questions autour de l'inscription à l'école commencent à se poser, parfois avec beaucoup d'inquiétude et d'émotions.

Le nombre d'enfants augmente progressivement avec l'âge, lorsque le développement ou le comportement commence à s'écarter de la 'norme'. Il diminue après 30 mois, avec le départ vers l'enseignement, ordinaire ou spécialisé

1.1.2. Répartition par secteur



Secteur 1 : Uccle, Forest, Watermael Boisfort, Auderghem

Secteur 2 : Etterbeek, Evere, Woluwe St Lambert, Woluwe St Pierre

Secteur 3 : Molenbeek, Jette, Bruxelles-Ville

Secteur 4 : Schaerbeek, Ballon Rouge, St Josse, Ganshoren, Crèches St Antoine, Béguinage, Marie-Henriette, ULB, Brugman

Secteur 5 : St Gilles, Anderlecht, Berchem, Ixelles, Koekelberg

Le secteur 5 est le plus demandeur, notamment parce qu'une importante structure d'accueil fait régulièrement appel à nos services.

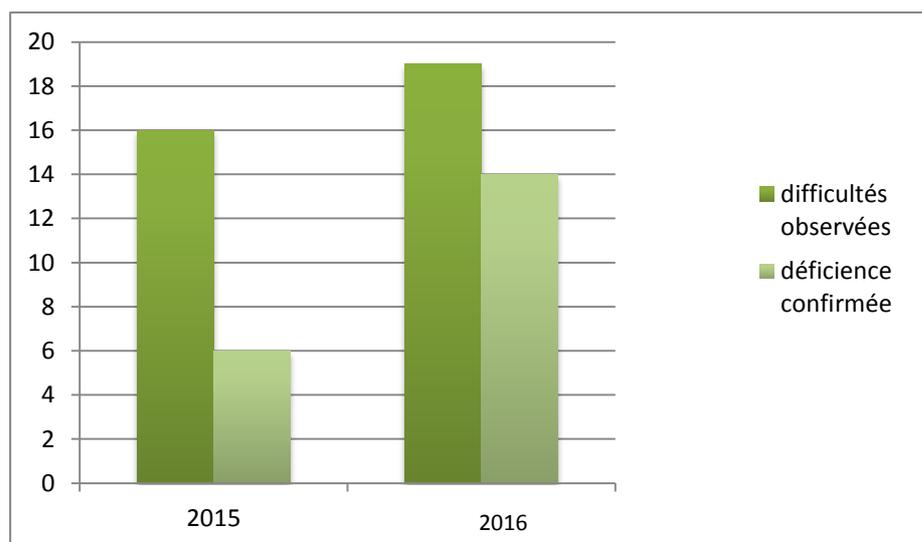
Les secteurs ont été créés en fonction de l'organisation de l'ONE. Chaque coordinatrice accueil ONE s'occupe d'un secteur, et nous avons tenu compte de cette répartition, afin de favoriser la collaboration entre les référentes Ocapï et les coordinatrices ONE.

Cette organisation pourrait, dans l'avenir, être réajustée pour tendre vers une meilleure prise en compte de la demande.

Le nombre de sensibilisations auprès d'ensembles de milieux d'accueil (ex : tous les milieux d'accueil d'une commune) étant en augmentation, il sera intéressant de mesurer leur impact en observant la progression des demandes dans les secteurs géographiques concernés.

1.1.3.Types de déficience

Rapport entre difficulté observée ou déficience confirmée par un diagnostic



L'année dernière une large majorité des enfants présentait une déficience observée mais non confirmée par un diagnostic (16/22). En 2016, la différence est beaucoup moins importante (19/33).

On peut émettre l'hypothèse que les Milieux d'Accueil connaissent mieux Ocapï et les ressources que peuvent apporter les référentes pour l'adaptation du milieu d'accueil aux besoins spécifiques des enfants porteurs d'une déficience avérée.

Si cette évolution se confirme, on pourrait en conclure qu'Ocapï répond bien à l'un de ses objectifs, à savoir d'augmenter le nombre et la qualité des accueils d'enfants présentant une déficience.

Type des déficiences

Difficultés observées: 19

- Une grande majorité (18/19) concerne le comportement (agressivité ; difficultés dans les contacts ; angoisses face aux changements ; ...). Les troubles autistiques sont parfois évoqués par les puéricultrices lorsqu'elles décrivent l'enfant.
- On parle de retard important du langage pour 1 enfant

Même si, pour de très jeunes enfants, le diagnostic de troubles du spectre autistique est rarement posé, certains d'entre eux présentent des troubles de la relation et ont un comportement qui perturbe la collectivité. Les accueillants sont très intéressés par les conseils et les outils que nous leur apportons, tant pour aider l'enfant que pour gérer le groupe. La question de la communication avec les parents préoccupe aussi très souvent le milieu d'accueil.

Déficiences confirmées : 14

- 5 enfants présentent une déficience motrice confirmée
- 3 enfants présentent un diagnostic de retard de développement psychomoteur
- 2 enfants présentent une déficience visuelle
- 2 enfants présentent un diagnostic de trisomie 21
- 1 enfant a un diagnostic de troubles envahissants du développement
- 1 enfant présente un syndrome polymalformatif ainsi qu'une cécité et doit être alimenté par sonde (le milieu d'accueil est en réflexion quant à sa capacité d'accueillir l'enfant)

Ocapi n'intervient que si les parents n'ont pas fait appel à un service d'accompagnement.

1.2. Evaluation qualitative

1.2.1. Objets des demandes - Difficultés rencontrées par le milieu d'accueil.

Toutes les demandes sont liées à un "enfant qui pose question dans son développement". Les référentes Ocapi se rendent en général à deux dans les milieux d'accueil. La co-intervention permet en effet une meilleure écoute et une meilleure analyse des demandes, ainsi qu'une réponse plus complète.

Les questions et difficultés vécues ou ressenties sont les suivantes :

Questions concernant le développement de l'enfant

- Le comportement de l'enfant est-il dû à un retard ou des difficultés affectives?
Ex: "Le contact visuel et relationnel de l'enfant pose question". L'enfant ne bouge pas, très effrayé par les autres enfants, hurle lors de contact ».
- Crainte que l'enfant n'ait les mêmes difficultés que le grand frère autiste.

Modalités pour accueillir au mieux l'enfant

- Comment aider à la difficulté séparation enfant-maman? Quel temps de familiarisation?
- Comment accueillir au mieux un tout petit bébé porteur d'une déficience ?
- Soutien dans la préparation de l'entrée d'un enfant ayant un syndrome polymalformatif.
- Quelle gestion de l'adaptation de l'enfant à son arrivée en MA ?
- Difficulté de l'équipe lorsqu'elle découvre un handicap (« lors du change de l'enfant »).

La connaissance préalable de la déficience est vécue comme facteur positif dans l'accueil de l'enfant.

Gestion des relations de l'enfant au sein du groupe et avec les accueillants

- Comment intégrer au mieux, dans le groupe, un enfant présentant un retard de développement et des troubles importants de la relation? (Enfant souvent décrit comme « ingérable » - « se jette sur les autres, les frappe avec des jeux, déchire tout... et mettant la sécurité des autres enfants en danger »)
- Comment gérer les crises d'agressivité de l'enfant envers les autres ? Comment mettre des limites? Comment gérer les relations entre enfants ?
- Que faire en présence de comportements particuliers répétitifs : quand l'enfant frappe, fuit, fouille les poubelles, a un regard fuyant, ne répond pas, s'isole des autres enfants, ... ?
- Comment gérer les cris quasi en continu de certains enfants ? Comment avoir un impact sur les cris et les pleurs et les faire diminuer ?
- Comment appréhender le lien au corps ? (« Recherche sans cesse à introduire sa main dans le décolleté, hurle dès qu'on le dépose, mord à sang de façon intensive,... »).
- Comment gérer un enfant qui reste dans son monde ?
- Comment gérer un accueil d'un enfant qui n'écoute pas les consignes, qui a du mal à canaliser son énergie et qui demande une « surveillance constante » ?

- Comment faire lorsque la surveillance constante d'un enfant est nécessaire pour protéger les autres?
- Comment dès lors garder l'attention à l'ensemble du groupe?
- Doit-on « appliquer » les mêmes règles qu'aux autres enfants?
- Comment aider l'enfant à comprendre les consignes ?
- Comment expliquer aux autres enfants que les règles sont différentes pour l'enfant posant question dans son développement?

Comment bien stimuler l'enfant et répondre au mieux à ses besoins?

- Quelles activités lui proposer, comment ne pas le laisser dans son coin?
- Demande de conseils d'adaptation par rapport à une déficience (visuelle, auditive).
- Comment occuper l'enfant, capter son attention? Faut-il le stimuler autrement ?
- Comment lâcher prise vis-à-vis de l'enfant?
- Comment manipuler physiquement l'enfant, le mettre dans de bonnes conditions pour ne pas entraver son développement?
- Comment éviter de surprotéger l'enfant ?

Organisation du MA par rapport aux besoins spécifiques d'un enfant.

- Comment gérer le changement de section : à quel moment, avec quel encadrement, avec quelles adaptations?
- Comment accueillir un enfant présentant des troubles envahissants du développement dans un seul local? Quel aménagement du local?
- Comment gérer l'accueil d'un enfant qui ne dort pas pendant les siestes ? (problème entre autre pour les temps de pause des puéricultrices).
- Comment gérer les repas lorsque l'enfant ne mange pas seul ? (demande plus de temps).

Soutien dans la communication aux parents.

- Quand et comment parler aux parents : des observations, inquiétudes, questions par rapport au développement, ressenti...?
- Comment communiquer avec des parents qui n'évoquent pas la déficience, pourtant avérée, de leur enfant
- Comment gérer les émotions des parents?
- Comment aider les parents dans l'éducation des enfants ?
- Comment mettre le cadre à des parents ne le respectent pas ?
- Quelle attitude adopter face à un soupçon de négligence ?
- Comment aborder avec les parents le passage à l'école?

Transition

- Maintien ou non de l'accueil, questionnement par rapport au type d'école, question du maintien en MA : crainte que l'enfant ne perde son temps en MA, crainte qu'il ne soit pas prêt pour l'école.
- Comment aider les parents dans l'orientation de leur enfant vers un enseignement ordinaire ou spécialisé ?
- Comment préparer à son entrée à l'école?
- Inquiétude concernant le passage dans l'enseignement ordinaire.
- Soutien dans la transition vers une autre crèche (suite à un déménagement).

Mise en place des prises en charge médicales et paramédicales

- Comment établir une collaboration concrète avec les paramédicaux qui suivent un enfant ?
- L'enfant s'assurer que l'enfant bénéficie de la prise en charge la plus adéquate, et le plus rapidement possible?
- Comment faire part des observations et inquiétudes au médecin?
- Que mettre en place pour faire progresser l'enfant?
- Comment amener les parents à se tourner vers un service d'accompagnement lorsque le MA considère que ce serait nécessaire?

Recherche de ressources dans l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques

- Nouvelle crèche désirant connaître les ressources possibles.
- Sentiment d'être seul face aux difficultés.
- Sentiment d'une grosse surcharge de travail lors de l'accueil de certains enfants.
- Demande une matinée de sensibilisation entre MA.

Les demandes des MA sont très variées, et parfois très concrètes. Notre cadre de travail reste clairement de travailler avec les accueillantes, et non pas avec les enfants, puisque les parents ne sont pas informés de nos interventions.

Le fait que l'équipe des référentes regroupe des connaissances et de l'expérience au niveau des différentes déficiences permet d'apporter des réponses tant en termes d'informations qu'en termes de pistes concrètes. Nous estimons qu'après une première rencontre, il est intéressant d'en proposer une deuxième, afin de pouvoir faire le point sur les pistes proposées et d'en apporter d'autres, que nous aurons recherchées entre-temps.

Nous sommes de plus en plus sollicitées pour des séances de sensibilisation avec d'autres MA ou pour l'ensemble du personnel d'un même MA.

1.2.2. Effets suite à nos interventions

D'après les retours que nous en avons, les pistes que nous proposons lors nos interventions sont suivies.

Elles peuvent porter sur

- le lien avec les parents (dialogue, compréhension mutuelle, cohésion),
- la collaboration avec des tiers (médecins, paramédicaux, centres de santé mentale, ...), mais aussi sur la collaboration et la communication au sein de l'équipe,
- certains aménagements dans l'organisation de la crèche pour mieux répondre aux besoins d'un enfant (horaires de l'enfant, passage de sections, ...),
- la gestion de certains troubles de la relation (renforcements positifs, manière de parler à l'enfant, ...),
- l'utilisation de nouveaux outils concrets que nous apportons (les fiches Teddi, les fiches, les pictogrammes, certains moyens de stimulation sensorielle, etc.

Nos interventions et notre regard extérieur, peuvent apporter un certain apaisement, au niveau des relations, des inquiétudes (compétence, responsabilités, évolution de l'enfant) et des lassitudes (découragement, fatigue, surcharge de travail, ...). Déjà notre seule présence répond à un besoin légitime de reconnaissance, et 'oblige' le milieu d'accueil à prendre le temps nécessaire pour discuter d'une situation et écouter les différents points de vue.

2. Activités de sensibilisation

2.1. Contenu des activités de sensibilisation

Les activités de sensibilisation consistent en exposés et animation de débats au sujet de l'inclusion d'enfants dont le développement pose question dans les milieux d'accueil de l'ONE.

L'objectif de ces séances est bien sûr d'encourager les milieux d'accueil à ouvrir leurs portes, mais sans masquer les difficultés. Nous laissons une place importante à l'expression des peurs et aux récits d'expériences heureuses ou difficiles. Nous apportons aussi des informations sur certaines déficiences, sur certaines adaptations, ou encore sur les ressources vers lesquelles les MA peuvent se tourner.

Les séances de sensibilisation sont construites par les référentes Ocap, en fonction des objectifs, de la durée et du type de public. Elles ont mis au point différents programmes et ont rassemblé un certain nombre de

supports audiovisuels ou matériels (exemples de jeux, de pictogrammes, etc).

Une journée complète permet plusieurs exposés (présentation d'Ocapi, des services d'accompagnement, de crèches inclusives, témoignages de parents, informations sur les troubles de la relation, ...) et l'animation de plusieurs ateliers, éventuellement introduits par des capsules vidéos. Les séances plus courtes sont davantage centrées sur la présentation d'Ocapi, l'information sur les conditions favorisant l'inclusion et, surtout, l'échange avec les participants. Chaque séance est préparée et évaluée attentivement.

2.2. Sensibilisations réalisées

Deux journées : crèches communales de St Gilles

Une journée : plusieurs milieux d'accueil de Schaerbeek

Une demi-journée : crèches communales de Forest.

Séances d'information : crèches communales d'Auderghem
crèches de l'hôpital Erasme
halte accueil Winnicott.

3. Démarches pour faire connaître Ocapi

Afin de promouvoir le service et d'établir des liens de collaboration avec des acteurs de la petite enfance, différentes rencontres ont eu lieu :

- Echevin(e) de la petite enfance d'Ixelles, d'Auderghem, d'Anderlecht et d'Uccle
- Ligue belge contre l'épilepsie
- Les centres de santé mentale du sud est de Bruxelles
- La CHACOF (coordination haltes accueils communauté française)
- Badge pour le projet Bruxelles Intégration
- La commission Petite Enfance de la communauté Wallonie Bruxelles.

4. Collaboration avec l'ONE

Une bonne connaissance mutuelle entre les coordinatrices ONE et les référentes Ocapi reste nécessaire et doit être ravivée par des contacts au minimum annuels ou lors de changement de personnes.

Dans cette grande structure qu'est l'ONE, nous avons peu à peu repéré les différents interlocuteurs à qui nous adresser, en fonction des sujets, et nous avons une bonne collaboration avec eux.

La promotion d'Ocapi est à refaire régulièrement, notamment auprès du personnel de milieux d'accueil, et nous avons besoin, pour cela, de la collaboration avec les différentes instances de l'ONE. Il serait intéressant d'élaborer ensemble une stratégie à ce niveau-là.

5. Soutien des référentes Ocapi

Les référentes OCAPI ont toujours la possibilité de chercher un soutien auprès de leurs directrices respectives.

Une réunion mensuelle avec les directrices et la coordinatrice leur permet aussi d'échanger sur leurs pratiques et de se réajuster par rapport au cadre de travail.

Elles ont pu bénéficier de 3 journées de formation mises en place avec le CFIP et animées par Mme Duhamel. Ces journées ont été très riches en échanges et en analyse des différentes dimensions de leur travail. Cette formation a contribué à consolider l'équipe et à favoriser le partage des ressources et le soutien mutuel face, parfois, à des situations complexes

6. Démarche d'évaluation

L'équipe d'OCAPI a pris l'initiative d'entamer une démarche d'évaluation du service. En 2015, les modalités de cette évaluation ont été longuement réfléchies.

Deux types de questionnaires téléphoniques ont été mis au point.

- Le premier destiné aux milieux d'accueil dans lesquels OCAPI est intervenu.

- Le second destiné aux milieux d'accueil qui n'ont pas encore fait appel au service.

Chaque référente a interrogé au moins 6 MA non encore utilisateurs de son secteur.

(40 ont répondu : 21 MA subsidiés et 19 MA non subsidiés)

Objectif : Comprendre les facteurs (facilitants-freins) qui influencent le type de demande afin de réajuster l'offre de service.

Défis : Comment mieux se faire connaître – comment mieux répondre aux besoins des MA – comment mieux comprendre le processus de la demande d'aide des MA.

Quelques résultats :

La connaissance d'Ocapi

- ce sont surtout les MA conventionnés qui connaissent Ocapi

- manque de connaissance précise du public cible or de nombreux MA ont déjà eu une expérience d'inclusion ou sont ouverts à l'inclusion.

Les besoins :

- Préparation à l'accueil.
- Soutien à l'équipe/ formation/ information sur la déficience/sensibilisation sur les représentations.
- Aide dans la réflexion dans le travail avec les parents.
- Adaptations nécessaires (espace, adaptation des locaux, matériel spécialisé, aide pratique).
- Travail en réseau.
- Personnel supplémentaire - puéricultrice de renfort.
- Temps de travail pour faire toutes ces démarches... et d'autant plus si absence de diagnostic.

Facteurs facilitants à l'inclusion

- Collaboration établie avec l'enfant.
- Gratuité d'Ocapi.
- Existence préalable d'une supervision en interne et d'un réseau préalable.
- Ouverture de l'équipe (valeurs) - projet pédagogique prévoyant l'inclusion.
- Locaux accessibles.

Freins à l'inclusion.

- Manque de connaissance préalable du handicap.
- Absence de diagnostic / ou pathologie vécue comme lourde.
- Manque de motivation de l'équipe.
- Peur de la réaction des autres parents.
- Peur de l'inconnu, de mal faire, de manquer de temps.
- Accueil simultané de plusieurs enfants en difficulté.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Ocapi a pris ses marques.

Le cadre de travail est beaucoup plus clair. Cela met les référentes dans une position plus confortable, même si chaque intervention dans un nouveau milieu d'accueil est différente, et nécessite une bonne base d'expérience et une certaine créativité.

Le nombre d'interventions est en progression mais pourrait encore augmenter, si Ocapi était connu par d'avantage de milieux d'accueil. L'effort au niveau de la promotion doit se poursuivre.

La demande pour des séances de sensibilisation est en augmentation. C'est là une manière pour nous de promouvoir notre service, mais c'est aussi et surtout l'occasion d'encourager les milieux d'accueil à s'ouvrir aux enfants porteurs d'une déficience.

Le statut d'Ocapi va probablement évoluer dans le cadre des nouveaux arrêtés d'application régissant le secteur des services d'accompagnement. Il s'agira d'une nouvelle étape, qui devra être bien réfléchi, au sein d'Ocapi et avec les instances subsidiantes, afin de préserver notre philosophie d'action et notre mode de fonctionnement basé sur la collaboration entre les services d'accompagnement.

Le contenu des interventions dans les milieux d'accueil, les échanges lors des sensibilisations et les réponses aux questions de l'évaluation nous semblent converger vers le constat qu'Ocapi a bien sa place dans le paysage bruxellois et participe concrètement à l'éclosion d'une société plus inclusive.

